

ANARCHOSYNDICALISME!

2 EUROS / N°134 /// AVRIL - MAI 2013 ///

ISSN 1240 /// CCPAP 0911 6 89086 ///

**L'ANI : UNE ATTAQUE FRONTALE
CONTRE LES SALAIRES
(ACCORD NATIONAL INTERPROFESSIONNEL)**



*D*yez, marabouts, le nouvel édit de Dame Ari

AGROALIMENTAIRE / LEADER EUROPEEN DU POP CORN ///
L'ARROSEUR ARROSÉ : LES PATRONS DE NATAIS CONDAMNÉS /// LES PRUD'HOMMES
DU GERS SE DECLARENT INCOMPETENTS /// LE SCANDALE DU DIACETYLE ///

SOCIAL ///
ANARCHOSYNDICALISME, DE LA THEORIE À LA PRATIQUE (2) /// MOUVEMENT SOCIAL ?
///

GESTION DE CRISE ///
FUKUSHIMA : DEUX ANNÉES DE DÉSASTRES ///

/// SOCIETE _
LANDES : POT DE TERRE CONTRE POT DE FER /// HABEMUS CACAM (DANS NOTRE
ASSIETTE) /// LA FIN DE LA TRÈVE HIVERNALE QUI N'A PAS EU LIEU ///

/// INTERNATIONAL _
DE L'ARGENTINE AU VATICAN /// GRECE : RESISTANCE OUVRIERE ET AUTOGESTION ///

/// A PROPOS _
D'UNE PREFACE : DES BRIGADES INTERNATIONALES À LA MAKHNOCHINA /// DU DOGMA-
TISME ///

CNT AIT

RESISTANCE POPULAIRE AUTONOME

ANARCHOSYNDICALISME !

7, rue St Rémésy,
31000 Toulouse.
Tel : 05 61 52 86 48

ABONNEZ-VOUS !

Tarif normal : 10 euros
Abonnement de soutien :
20 euros ou plus
Chèques à l'ordre de :
CDES
CCP 3 087 21 H Toulouse

**POUR SAVOIR SI VOUS ÊTES À JOUR
DE VOTRE ABONNEMENT :**

Le numéro qui figure en bas de la bande-
adresse est le dernier numéro compris
dans votre abonnement. S'il est inférieur au
numéro de publication qui figure sur la
couverture, vous êtes en retard. N'hésitez
pas à nous signaler toute erreur !

DIFFUSEZ**ANARCHOSYNDICALISME !
AUTOUR DE VOUS**

Pour recevoir des numéros de diffusion,
prenez contact avec nous.

Articles et infos en ligne :

<http://>

liste.cnt-ait.info (liste de diffusion)
cnt-ait.info (Paris-Nord, très complet)
cnt.ait.caen.free.fr (Ouest, avec forum)
cnt-ait-toulouse.fr (Sud, Midi-Pyrénées)
sia32.lautre.net (Gers, Midi-Pyrénées)
gasycntait89.over-blog.com (Est)
anarsixtrois.unblog.fr/cnt-ait/ (Centre)

Quelques adresses utiles :

Paris-Nord :

contact@cnt-ait.info

Lille :

cnt.ait.lille@no-log.org

Caen :

cnt.ait.caen@free.fr

Puy-de-Dôme :

cntait63@gmail.com

Gers :

sia32@no-log.org

Toulouse :

contact@cntaittoulouse.lautre.net

Quercy :

cnt-ait-quercy-rouergue@mailoo.org

Ce journal est rédigé, mis en page, assemblé par
des militants anarchosyndicalistes, salariés ou
chômeurs. Il ne reçoit aucune subvention.

IMP SPE - 2 JANVIER 2012
Directeur de la publication : Entremond

Nous rencontrer

- Paris : contact@cnt-ait-paris-nord.fr

- Clermont-Ferrand
cntait63@gmail.com

2, Place Poly 63100 Clermont-Ferrand, permanence (avec bibliothèque gratuite) tous les samedi, 16h-19heures.

- CNT-AIT du Gard. Pour tout contact, s'adresser à la Bourse du travail d'Alès ou à l'Union régionale.

- Montauban : contact à la table de presse, les samedi, 10 h 15 à 12 h au marché du Jardin des plantes

- Toulouse : CNT-AIT, 7 rue St Rémésy 31000 (métro Carmes ou Salin). Permanence tous les samedi 17 à 19 h. Egalement aux Puces (place St Sernin) le dimanche en fin de matin. Tables de presses périodiques dans les quartiers (Bagatelle, Faourette, Mirail) et à l'université (UTM).

- Dans le Gers, *Anarcho-syndicalisme !* est diffusé par la librairie « Les petits papiers » rue Dessolés. Pour prendre contact avec la cnt-ait : sia32@no-log.org

- Quercy-Rouergue, prendre contact avec : cnt-ait-quercy-rouergue@mailoo.org

- Autres départements de Midi-pyrénées : prendre contact avec le journal. Une « Initiative CNT-AIT » est en cours de constitution dans le Volvestre. (cnt-ait-volvestre@ouvaton.org) Toutes les personnes intéressées par cette démarche sont les bien venues.

- Perpignan: CNT-AIT, 9 rue Duchalmeau 66000. Permanences chaque samedi à partir de 15h.

- Caen : BP 2010, 14089 Caen Cédex. Table de presse chaque dimanche au marché, tous les mercredis sur le Campus 1 (sous la galerie vitrée).

- Lyon : Contact : Gé ou Rob, Librairie la Gryffe, 5 rue Sébastien Gryffe, 69007.

- Dans l'Yonne CNT-AIT : <http://gasycntait89.over-blog.com> - Pour le département des Landes, mail : interco.landes@free.fr

Mais aussi

_ S'abonner à la liste de diffusion internet : <http://liste.cnt-ait.info>

Elle vous permet de rester au courant et en liason avec nous. C'est gratuit.

_ Tchatcher, suivre l'actualité militante sur le forum de la CNT-AIT de Caen <http://cnt.ait.caen.free.fr/forum/>

_ Ecouter et faire écouter des textes de la bibliothèque sonore libertaire (c'est également gratuit) : AnarSonore.free.fr
L'enrichir en enregistrant vous-même de nouveaux textes (classiques, articles...) en français mais aussi dans toutes les autres langues.

_ Diffuser *Anarchosyndicalisme !* Prenez contact avec le journal à notre adresse postale. Les conditions sont étudiées en fonction des possibilités de chacun.

_ Diffuser le petit bulletin *Un autre futur* (généralement quatre pages, du moins en ce moment). Il paraît habituellement en alternance avec *Anarchosyndicalisme !* dont il constitue une sorte de supplément gratuit. Il traite des sujets d'actualité sous une forme brève et dans un esprit anarchosyndicaliste. Il est destiné à une diffusion auprès d'un public non-militant c'est-à-dire un peu tout le monde : travailleurs, chômeurs, retraités, lycéens, étudiants... Vous pouvez contribuer à sa diffusion soit en le téléchargeant sur le site de Toulouse et en assurant une diffusion internet auprès de vos amis et relations, soit en le sortant sur une imprimante et en le photocopiant vous-même, soit en vous procurant auprès de nous les exemplaires nécessaires. Le numéro de mars-avril 2013 est sorti et en cours de diffusion. « Solidarité de classe » joue le même rôle à Clermont-Ferrand.

_ A propos de La Poste : La volonté de crever ce service public est telle que ses responsables le laissent périr. Un exemple : il suffit que le numéro de boîte à lettre ne soit pas indiqué dans un tout petit immeuble pour que votre journal nous soit retourné avec la mention « boîte à lettre non identifiée » et cela alors que vous l'avez reçu sans problème pendant de nombreuses années. Pensez donc à vérifier que notre étiquette comporte toutes les mentions utiles et faites nous parvenir toute les rectifications et précisions nécessaires.

L'ARROSEUR ARROSE



Le cinéma du roi du pop-corn se retourne contre lui...

MICHAEL EHMANN, JEROME & ELISE RETHORE

LES PATRONS DE NATAIS CONDAMNES !

Ah ! c'étaient pratiquement des criminelles, ces deux ouvrières jugées en diffamation le 13 décembre 2012 par le Tribunal correctionnel d'Auch sur plainte de l'entreprise Natais. Une plainte à laquelle se sont ajoutées, personnellement, pour faire bon poids, celles de Michael Ehman (Président directeur général) et des Rethoré (lui, Jérôme, Directeur général, elle, Elise, Directrice des ressources humaines) ! Elles en ont entendu, ce jour-là, des accusations les pauvres ! Les plus incongrues (accusées d'injure raciale !), les plus sanglantes (accusées du retour des « piques sanglantes de 1793 » et de la guillotine pour les patrons), les plus insensées (une sorte de comparaison avec les crimes commis par Hitler contre les juifs*). Sans compter les violentes attaques contre ce dangereux « *syndicat anarchiste* » qui les soutient depuis le début... *2

Long, dur combat pour ces smicardes, réduites au chômage par un licenciement !

Guerre psychologique d'abord : d'un côté, sa majesté « *le roi du pop-corn* »*3 comme aime à l'appeler la presse patronale, un « *fringant quadragénaire, Michael Ehmann, ... [qui] respire la santé et l'assurance ... deux qualités [qui] l'ont sans doute aidé à hisser son entreprise au rang de leader européen* », de l'autre de modestes salariées, plus âgées, usées par des années de travail à la chaîne de jour comme de nuit. Mais toujours dignes.

Guerre d'usure aussi avec des reports sans fin de leur procès, auxquels elles étaient tenues de déférer alors que leurs accusateurs pouvaient bien tranquillement ne pas venir et ne s'en privaient pas : première comparution le 24 mai 2012, report à l'audience du 28 juin 2012, report à l'audience du 20 septembre 2012, report à l'audience du 13 décembre 2012 (audience de jugement), annonce du verdict pour le 28 février 2013, report du verdict à l'audience du 14 mars 2013, report du verdict à l'audience du 28 mars 2013.

Guerre financière enfin avec, pour les unes, un revenu d'environ 900 euros par mois contre un chiffre d'affaire annuel de 30 000 000 d'euros (prévisionnel 2013) pour le puissant chef d'entreprise, leader de sa catégorie.

Pour beaucoup, la cause était entendue. Ces femmes étaient condamnées d'avance. C'était compter sans leur détermination. Et sans celle du fameux petit « *syndicat anarchiste* ». Jour après jour, nous avons démonté le dossier d'accusation, montré son inanité. Nous avons informé la population, expliqué, convaincu. Et jour après jour, la solidarité a été plus forte. Oh, certes pas celle des « *syndicats* » (CGT, CFDT, SUD, FO) ni des institutions de gauche, aucun ne prit la peine de faire semblant de soutenir les inculpées. Mais la solidarité populaire. La seule qui compte d'ailleurs.

Presqu'un an de lutte donc et un jugement qui met en pièces, logiquement, les prétentions des accusateurs*4. Non seulement les deux ouvrières et le troisième inculpé (un ancien cadre, qui avait traité la direction de « *dictature* ») sont relaxés, lavés de toutes les accusations, mais encore les trois patrons ont été déboutés non sur la forme mais sur le fond. Ils sont condamnés à des dommages-intérêts. C'est une première victoire, importante, amplement méritée, dans ce feuilleton. Nous faisons tout le nécessaire pour qu'elle soit suivie de quelques autres. Peut-être la direction, qui se dit très « *étonnée de la décision du tribunal* » finira-t-elle par comprendre que son affirmation « *Nous avons une politique sociale très valorisante pour les salariés* »*5 n'est pas partagée par tout le monde... Une dernière chose : le directeur général annonce qu'il se réserve le droit de faire appel. Nous l'encourageons vivement dans cette voie... s'il ose.

ON NE LE LEUR FAIT PAS DIRE

LES PRUD'HOMMES DU GERS INCOMPETENTS

Ce n'est pas nous qui le disons, c'est eux. En effet, le Conseil des Prud'hommes du Gers vient de se déclarer incompétent. Appelé à juger au moins 7 situations de

travailleurs licenciés par Nataïs, le Conseil a renvoyé le 6 mars 2013 les deux premiers salariés sur le TGI. Ces deux dossiers avaient été déposés le 1^{er} septembre 2011. Un an et demi pour se déclarer incompetent, c'est un peu long. Quel est le motif de cette incompetence déclarée ? Toujours la fameuse convention collective. On le sait, les salariés se revendiquent de la convention collective de la biscotterie dont Nataïs ne veut pas entendre parler. Arguant du fait que cette demande est générale, le conseil des prud'hommes déclare ne pouvoir trancher. Cette position appelle de notre part plusieurs remarques.

Tout d'abord, nous constatons que, dans un passé récent, en réponse à un autre salarié de la même entreprise qui, lui aussi se revendiquait de la convention collective « biscotterie » dans une affaire de licenciement abusif, les Prud'hommes du Gers ont tranché et se sont jugés compétents. Ils ont jugé en défaveur du salarié. Le salarié, mécontent, est allé en appel. La cour d'appel d'Agen, après instruction du dossier au fond, a infirmé le jugement des Prud'hommes et décidé que c'est bien la convention « biscotterie » qui est applicable chez Nataïs. La Cour de cassation, saisie par le patron, a confirmé l'arrêt de la Cour d'appel d'Agen. La procédure a donc été fort longue et est montée au plus haut niveau. Or, les instances judiciaires supérieures n'ont à aucun moment reproché aux Prud'hommes gersois de s'être déclarés compétents et d'avoir jugé. Nous ne comprenons donc pas pourquoi ce qui était de leur compétence en 2006 ne l'est plus en 2013.

D'autant que l'argument avancé par la société Nataïs pour refuser d'appliquer la convention « biscotterie » est exactement le même qu'à l'époque (l'argument étant que l'usine emballe du maïs mais ne le transforme pas, ou si peu...). Or, non seulement Nataïs n'a pas réduit ses activités de transformation depuis le jugement d'Agen mais elle les a étendues : là où il n'y avait qu'une seule ligne de production de produits transformés, il y en a désormais trois.

Quant à l'appréciation selon laquelle il s'agirait d'une demande collective d'application de cette convention (et que cette demande ne relèverait pas des Prud'hommes uniquement chargés des conflits individuels), nous ne comprenons pas plus : chaque salarié a déposé un dossier individuel. Il parle pour lui et lui seul. Que plusieurs salariés fassent individuellement une demande identique ne transforme pas à notre avis cette demande en demande collective au sens juridique du terme.

La suite sur les conséquences de cette incompetence dans les prochains numéros !

SCANDALE DU DIACÉTYLE

LE MUR DU SILENCE COMMENCE A SE LEZARDER !

Sur ce plan aussi, ça commence à évoluer. Après une interminable période d'ignorance et des « démentis » sous toutes les formes, la vérité commence à pointer le bout de son nez. Mise devant ses responsabilités par la CNT-AIT, l'Inspection du travail reconnaît dans un courrier du 14 mars que « ... le diacétyle, ... est un agent chimique dangereux au sens de l'article R.4412-3 du code du travail » et qu'il y en a bien chez Nataïs mais « ... sans pouvoir vous indiquer les mesures effectivement prises par l'employeur pour respecter les textes en vigueur et protéger les salariés exposés ». Après l'affirmation que « ... cette situation est suivie de près par les services de santé au travail et de prévention des risques de la caisse de Mutualité sociale agricole (MSA) ainsi que par les services de la DIRECCTE (Inspection du travail, technicien de prévention, médecin inspecteur régional du travail... », l'Inspection du travail nous assure « ... que ce dossier évolue favorablement ».

Plusieurs constats. Avant que la CNT-AIT ne soulève le lièvre, personne ne parlait de diacétyle dans l'entreprise. Il était pourtant largement utilisé. Sans les précautions élémentaires. Cette situation scandaleuse a duré des années. Le diacétyle est, comme nous le répétons depuis des mois, un agent chimique très dangereux. Nous prenons acte de la confirmation officielle de nos propos par l'Inspection du travail. Cependant, que cette dernière ne soit pas en mesure de garantir clairement l'application des textes en vigueur est inquiétant pour les travailleurs. La mention selon laquelle « le dossier évolue favorablement » confirme notre inquiétude car elle montre qu'on n'est pas au bout de cette évolution. Or ce qui est de nature à garantir la santé des salariés c'est uniquement une mise aux normes ferme et définitive. Dans ce dossier non plus les responsabilités ne doivent pas être éludées. Nous y veillerons.

Pop-corn en lutte

_1.- Sur ce sujet, voir « Hitler et les Mennonites » dans nos numéros antérieurs _2.- Voir « Robespierre & le pop-corn », compte-rendu d'audience, dans notre numéro 133. _3.- www.pro.orange.fr/s/informer/.../michael-ehmann-un-allemand-roi-du-pop-corn-dans-le-gers.html _4.- Au moment où cet article est rédigé, nous ne disposons pas encore du texte des attendus du procès. Nous y reviendrons ultérieurement si besoin. _5.- La Dépêche du Midi, 30 mars 2013 : Auch.

*La CNT-AIT du Gers remercie toutes celles et tous ceux (personnes, syndicats cnt-ait et en particulier les sections de l'AIT) qui se sont montrés solidaires.
D'autres échéances sont prévues. Le combat continue.
Entraide, Solidarité, Fédéralisme, Autogestion
An injury to one is an injury to all*

DE LA THEORIE A LA PRATIQUE

Dans le numéro précédent d' « Anarchosyndicalisme ! », dans un article intitulé « Riposte Anarchosyndicaliste », nous avons tenté une analyse de la situation politique et sociale au niveau mondial, et la riposte que nous pouvons amener en tant qu'adhérent-es de la CNT-AIT, en tant qu'anarchosyndicalistes. Et parce que la théorie n'est rien sans la pratique*1, nous tentons de mettre en application nos idées. Voici un petit résumé de la riposte anarchosyndicaliste menée dans le Puy-de-Dôme.

Pôle Emploi : *tout est à nous !*

Depuis sa création, notre syndicat a mené une réflexion sur le rôle de Pôle Emploi. La conclusion fut simple : c'est un outil à broyer les chômeurs-euses. Il est financé par nos cotisations, il nous appartient donc. A nous de faire revivre les Bourses du Travail ! Nous avons mené une lutte contre la répression syndicale organisée par la direction et le soutien des syndicats institutionnels*2 envers une compagne. Nous avons également édité le « *Petit Kit d'Autodéfense à Pôle Emploi* », cherchant à promouvoir autonomie et solidarité, et diffusé à plusieurs centaines d'exemplaires devant les Pôle Emploi*3.

Mais c'est un « événement » tragique et malheureusement révélateur qui a entraîné une riposte immédiate de notre part. 10 % d'augmentation du chômage. Le 13 février, un premier chômeur s'immole devant Pôle Emploi à Nantes. 2 jours après, un autre l'imita à St-Ouen. En Tunisie, une immolation a déclenché une révolution. Ici, quelques communiqués indignés, une ou deux actions... Combien d'autres encore avant que le peuple ne se réveille ? Trois n'est pas assez : un nouveau chômeur s'est immolé il y a quelques jours. Le lendemain de la seconde immolation, nous nous rassemblions à une poignée devant la nouvelle direction régionale (à l'entrée de la Gauthière, là où Wissam fut assassiné, et où le chômage atteint les 60 %). Nous recommençons le lendemain. Le samedi, nous organisons un rassemblement pour la jonction et l'extension des luttes. Ce fut un échec, non pas pour le nombre de personnes présentes, mais parce que les locaux du PS

étaient tous fermés. Nous décidions alors d'un nouveau rassemblement devant Pôle Emploi. Le troisième en 10 jours fut un succès, nous étions tout un groupe, avec un tract plus global, le kit accompagné d'un tract « *participatif* » d'un compagnon du SIA32, « *Les aventures du petit bonhomme à Pôle Emploi* ».

L'Accord National Interprofessionnel : *une attaque frontale !*

Entre temps, une brochure contre l'ANI sortait, brochure qui tente d'expliquer de manière simple l'ANI, cet accord anti-ouvrier historique, et qui propose des solutions pour riposter*4, et que nous avons déjà commencé à distribuer sur nos lieux de travail et plus largement. Le 5 mars, CGT, FO, FSU, UNEF et Solidaires appelaient à manifester contre l'ANI (le spectacle de la contestation habituel)*5.



Nous avons diffusé plusieurs centaines de tracts les jours précédents. Moins de 2000 manifestant-es au final, principalement CGT et FO : la FSU et l'UNEF n'ont pu faire de cortège, et celui de Solidaires ne comptait qu'une quarantaine de personnes. Nous étions présents, rassemblés-es derrière notre

banderole, et avons vendu tout notre stock de journaux : signalons au passage le retour de « *Solidarité de Classe* », notre publication locale*6, qui a été bien diffusée (tout le stock est parti) en 15 jours. Notons que le groupe de Clermont de la Coordination des Groupes Anarchistes, invité à faire un cortège libertaire, a préféré manifester avec la CGT, et nous traitant même de « *sectaires* »... Après la manif était organisée une bonne petite Assemblée Populaire qui vit la création du « *Comité 63 anti accords patronaux* » dont la première action dans les jours suivants fut de brûler une effigie de Parisot devant Pôle Emploi et de l'occuper quelques instants. Contre l'ANI, nous ne resterons pas silencieux-euses, et proposons une riposte sur le fond.

SNCF : *une contestation sur les rails du réformisme*

Le 12 mars, les syndicats majoritaires à la SNCF Région Auvergne-Nivernais appelaient à une manifestation contre la poursuite des suppressions de poste, à savoir 1500 environ depuis 10 ans (25 % de l'effectif total de la région, tous secteurs confondus).

A côté, un bâtiment de 2000 m² a été construit... pour les cadres. Si ces coupes reflètent effectivement la politique mise en œuvre à la SNCF pour déconstruire le secteur ferroviaire et ainsi permettre le développement du secteur privé (motivé par les actions que les dirigeants de la SNCF ne man-

queront pas d'acquiescer), elles sont aussi un marqueur du délitement progressif d'un état d'esprit propre à l'entreprise.

Il y a en effet un esprit de contestation et de solidarité très présent dans cette boîte, et il suffit de discuter avec les « anciens », ceux dont la parole témoigne d'une évolution, pour constater l'impact de l'éclatement ferroviaire, tant sur un plan concret que sur celui des mentalités. Les technolo-

gies n'y sont pas non plus totalement étrangères. Pour simple exemple il est de plus en plus difficile de trouver des collègues pour aller manger un coup ou boire un verre et discuter, chacun s'enfermant davantage dans sa chambre, devant son ordinateur ou son écran de télévision, avec son téléphone portable ou sa tablette. Avant, chacun regardait qui allait décrocher dans la même ville (RHR : Repos Hors Résidence) pour le contacter et organiser une bouffe, où il était courant de se retrouver à une dizaine (souvent avec des cheminot-es d'autres régions). Lors des coupures entre deux trains, on taillait le bout de gras avec le chef de gare, le mécano (conducteur), le contrôleur, les clients ... Il était également plus facile de s'arranger avec un collègue, pour éviter d'être quatre sur le même train quand on est contrôleur, pour faire finir plus tôt un conducteur quand on fait la réserve ...

Aujourd'hui tout est fliqué, surveillé. La SNCF est la boîte où l'on compte le plus d'encadrement (cadres, chefs...), avec près d'un chef pour un agent de terrain (mécano, contrôleur, manœuvre...), soit 50 % de personnes chargées de surveiller les autres 50 % ! Et encore, s'il ne venait pas em... le monde ! Mais il faut croire qu'ils s'ennuient ces gens de bureau, à tel point que le moindre pas en dehors du cadre réglementaire, même s'il est justifié par un souci d'utilité, est l'occasion pour ces charognards de montrer leur pouvoir, leur autorité que donne le droit de se tourner les pouces. Et bien sûr, ils se font un plaisir d'agir ainsi, afin de mon-



trer l'étendue de leur zèle à leur supérieur, qui distribue les primes et motive les promotions⁷. Et même lorsqu'on est dans son droit et que l'erreur ne vient pas de nous, il est plus facile de s'en prendre à l'agent confronté au terrain (je parle ici en connaissance de cause) qu'à l'obscur réseau des cadres qui se renvoient la balle.

Pour en revenir donc à la manifestation, ce fut une jolie mascarade syndicale, avec moins de 200 participantes, dont très peu d'agents de terrain (à noter que les grévistes de Nevers n'ont pu venir à cause de la neige...). Ça fait du bruit, c'est mieux que rien, mais la seule chose que cela traduit est le fatalisme ambiant à la SNCF et la chute de confiance entre les cheminot-es et leurs syndicats, qui ne trompent plus avec leurs négociations bidons et leurs magouilles électorales⁸. Si l'occupation du Conseil Régional fut un bel instant, où quelques cheminot-es motivés ont compris l'impasse de la négociation, les chefs de la CGT ont bien vite rappelé la bienséance de la compromission en faisant sortir, avec l'aide des RG, les contestataires remontés (au sein même de la CGT). Refroidis par les syndicats, dénigrés par quelques professeurs bien-pensants venus négocier la fermeture de leur lycée, ces hérétiques désabusés du réformisme sont partis, comme bien d'autres (nous avec), en laissant les centrales majoritaires (CGT, SUD) à leurs éternelles discussions, la mobilisation se retrouvant à une petite quarantaine de personnes, écoutant sagement la langue de bois des politiciens sortant de leur réunion, annonçant

tout et rien, mais surtout le malaise d'une société où le conflit est devenu malséant, et où avoir des convictions est la pire des choses.

Cependant, nous avons pu discuter avec pas mal de cheminot-es, vendre un bon paquet de journaux. On nous a même dit à plusieurs reprises : « S'il y en avait eu un peu plus de la CNT, ça aurait pas été pareil ». Mais comme on

l'a précisé, on n'a pas de permanentes... Un compagnon brésilien a bien résumé le sentiment général : « La CGT nuit gravement à la révolution ». Indignez-vous ? Non, insurgez-vous !⁹

Piotr et Emiliano,
UL CNT-AIT 63,
16/03/2013

_1.- D'autant plus quand on parle anarchosyndicalisme, qui est un mouvement qui provient de la classe ouvrière, et non de théoriciens issus de la bourgeoisie. Il n'existe d'ailleurs pas de réel corpus explicatif sur l'anarchosyndicalisme. _2.- CFDT, CGT et FSU. _3.- Il est disponible gratuitement auprès des syndicats de la CNT-AIT. _4.- Voir page suivante. _5.- D'ailleurs FO (ainsi que la CFDT et la CGC) vient de signer l'accord flexibilité à Renault... _6.- Disponible gratuitement auprès de la CNT-AIT 63. _7.- Je pense notamment ici à certains RET (Responsable Équipes Trains) qui cherchent à se ménager une image auprès du DUO (Directeur d'Unités Opérationnelles), les RET étant les chefs des contrôleurs. _8.- Cf. l'article du précédent « Anarchosyndicalisme ! » sur les élections au CA _9.- Merci à Cicis et R. pour les photos.



L'ACCORD NATIONAL INTERPROFESSIONNEL (ANI) UNE ATTAQUE FRONTALE

L'Accord national interprofessionnel (ANI), signé le 11 janvier 2013, est une attaque historique contre le droit des travailleurs, des chômeurs, des précaires... bref de toutes celles et ceux qui font tourner la société. Encouragé du plus qu'il a pu par le gouvernement du « *changement* » écolo-socialiste*1, proposé par le MEDEF (organisation patronale), il a été débattu entre celui-ci et les 5 organisations syndicales dites représentatives*2 avant d'être ratifié par 3 d'entre elles : la CGC (syndicat des cadres), la CFTC (syndicat chrétien) et la CFDT (syndicat proche du PS). La CGT et FO ont refusé de signer, tout en ne condamnant pas le texte en son entier. Dans ce cercle infernal, trois signatures suffisent à entériner un accord.

Pourquoi un tel accord interprofessionnel ? C'est simple. En ces temps d'austérité, le pouvoir craint une révolte. L'unité des patrons et des syndicats, sous l'œil attentif de l'Etat, est nécessaire pour nous museler.

CINQ PARTIES, VINGT-HUIT ARTICLES, UNE ENORME REGRESSION

Il ne s'agit pas d'une de ces fameuses « *exceptions françaises* » mais d'un plan concerté au niveau de l'Europe. Ainsi, en Espagne, un texte similaire, l'ERE, a été ratifié par l'organisation des patrons, par l'UGT (*Unión general de trabajadores*, équivalent de la CFDT), et les CCOO (*Comisiones obreras*, équivalent de la CGT)*3. Ce n'est donc pas un problème français, ni grec, ni portugais, ni irlandais, ni espagnol... mais bel et bien un problème structurel qui porte un nom : le capitalisme.

L'ANI se divise en 5 grandes parties, pour un total de 28 articles. Comme tout texte de loi, il est assez difficile à comprendre au premier abord, et ce ne sont ni les économistes ni les syndicalistes professionnels de tout bord qui le rendront plus compréhensible. Voici donc notre analyse.

PREMIERE PARTIE : DE NOUVEAUX DROITS, OU ÇA ?

La première partie, qui se divise en 11 articles, s'intitule pompeusement « *Créer de nouveaux droits pour les salariées afin de sécuriser les parcours professionnels* ». Derrière les mots ronflants, une réali-

té : une flexibilité accrue. Ainsi :

❶- Le choix d'une complémentaire santé sera une décision unilatérale de l'employeur. C'est un premier pas vers une tentative de privatisation de la Sécurité Sociale avec tout ce que cela implique (retard de remboursements,...). C'est applicable en janvier 2016. Il n'y aura plus d'accord de branches, ce qui entraînera une cotisation plus élevée selon la taille des entreprises. Dans les PME (Petites et moyennes entreprises) et TPE (Très petites entreprises), si un accord n'est pas trouvé, l'option sera un panier de soins minimum.

❷- Droits rechargeables à l'assurance chômage : récupération dorénavant du temps de chômage actuellement perdu lorsqu'on retrouve du travail. Bémol important : pour que les droits soient effectivement rechargeables, il faut une condition : les comptes de l'UNEDIC doivent être

équilibrés. Ils ne le sont pas. Conclusion : rien de neuf. Et c'est ça qu'ils appellent une « *avancée sociale* » !. Prochaine étape : baisse des allocations. D'ici à ce qu'on nous la présente comme une autre « *avancée* »...

❸- Quand un employeur signe un CDD, il est taxé. Cette taxe est légèrement augmentée suite à l'ANI. Mais plus aucune taxe si l'employeur promet un CDI. Si, à la fin période d'essai, le contrat n'est pas reconduit, aucune taxe donc pour le patron. Non taxés non plus, les CDD de remplacements. La surcotisation représentera théoriquement 110 millions pour les patrons, mais en contrepartie, l'embauche d'une personne de moins de 26 ans, grâce à l'exonération de cotisation à l'assurance chômage, leur rapportera 150 millions, soit un gain de 40 millions que les patrons encaisseront grâce à l'ANI. Il leur suffira de toute façon de modifier la qualification du contrat pour échapper à une quelconque surcotisation. Le travail saisonnier, temporaire et surtout l'intérim ne seront pas quant à eux surcotés ! En gros, c'est un encouragement à multiplier les CDD sous des prétextes fallacieux, à transformer la période d'essai en CDD, à multiplier les contrats d'interim. Vous voyez une « *avancée sociale* » quelque part, vous ?

❹- La « *mobilité volontaire sécurisée* » : avec l'accord de l'employeur, et dans une entreprise de plus de 300



NANTES, 16 février 2013 - RASSEMBLEMENT APRES L'IMMOLATION D'UN CHOMEUR

cher dans une autre entreprise. Au bout de la période d'essai, le salarié peut choisir son entreprise. Si aucun contrat n'est trouvé, la loi considère cela comme une démission. En gros, un mirage puisqu'une fois encore, tout repose sur la décision du patron.

Quant à la « *mobilité interne* » elle est totalement insécurisée. Un salarié pourra être déplacé (même à l'étranger), même si ce n'est pas sur son contrat de travail. S'il refuse, c'est le licenciement (tout de même reconnu pour motif économique).

5- Sélection accrue des chômeurs : Pôle Emploi choisira plus encore à qui montrer les rares offres d'emploi.

6- Le temps partiel sera une modulation horaire imposée au gré de l'employeur sans contrôle (même pas de l'Inspection du Travail). Que deviennent les heures complémentaires ? Qu'en est-il de la requalification d'un contrat partiel ? Les femmes sont majoritairement concernées par ces contrats, elles seront donc soumises à encore plus de précarité !!! Où est l'égalité ?

DEUXIEME PARTIE :

POUR LES SALARIES, DE SIMPLES INFORMATIONS, POUR LES PATRONS ET POUR LES SYNDICATS DE COLLABORATION DES DROITS EXORBITANTS

La partie II vise, prenez votre souffle, à « *Renforcer l'information des salariés sur les perspectives et les choix stratégiques de l'entreprise pour renforcer la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences* ».

C'est ça qui est présenté par les syndicats comme une avancée - la plus grosse ou la seule, c'est selon. Cette partie comporte 6 articles. Voici la destruction de quelques mythes qui ont la vie dure. Mais avant tout, rappelons que la représentativité syndicale n'est en aucun cas une avancée sociale pour les travailleuses et travailleurs. En fait, ces articles renforcent le pouvoir des syndicats : la signature d'un seul suffit à entériner les licenciements. Quand il n'y a pas de syndicats, un salarié, pour représenter les autres, doit avoir l'accord... d'un syndicat. Il lui suffit de s'affilier à un syndicat représentatif dans la branche. Même s'il est tout seul, même si la section syndicale est parfaitement fantomatique, il a la signature ! Bref, c'est une avancée... syndicale. Mais en aucun cas une avancée pour nous, tra-

vailleuses et travailleurs. Ces articles entérinent définitivement la collaboration de classe : c'est-à-dire que les syndicats institutionnels et les patrons, main dans la main, la bouche en

cœur, s'uniront dans une union sacrée contre les travailleurs. Nous avons eu un bel exemple de

cette collaboration lors de l'automne 2010 et la lutte des retraites. En fait, ça ne change pas, ça empire. Mais, ce passage de la loi peut finalement être plus facile à combattre, à condition que l'on mette à la porte tout les syndicats subventionnés, et que l'on s'organise directement à la base...^{*4}

LES TROIS AUTRES PARTIES : LE ROULEAU COMPRESSEUR DE LA LOI CONTRE NOS DROITS

Les parties III (« *Donner aux entreprises les moyens de s'adapter aux problèmes conjoncturels et de préserver l'emploi* »), IV (« *Développer l'emploi en adaptant la forme du contrat de travail à l'activité économique de l'entreprise* ») et V (« *Rationaliser les procédures de contentieux judiciaire* ») constituent en 9 articles des attaques extrêmement violentes malgré leurs intitulés ronronnants. Voici leurs réalités :

1- Si l'employeur décide que, pour préserver sa compétitivité, il doit déroger aux garanties négociées dans les branches, il pourra le faire sur une simple homologation administrative... Quand on connaît la complaisance des responsables administratifs (ministres, préfets, directeurs...) envers les patrons, il ne faut voir dans le terme « homologation » aucune garantie. Tout patron aura tout pouvoir pour nous imposer une baisse ou une augmentation du temps de travail, une baisse de salaire, une mobilité géographique sans contrepartie. Et si vous refusez ? Un licenciement personnel et non plus un licenciement économique collectif ! Plan de sauvegarde de l'emploi vous dites ? Ou plan de précarité ?

2- Dans les entreprises de plus de 50 salariés, le licenciement collectif va devenir la règle. La possibilité de licen-

ciement collectif est ouverte à partir de 10 salariés (et plus) et peut se mener en moins de 30 jours. Il suffira qu'un syndicat « représen-

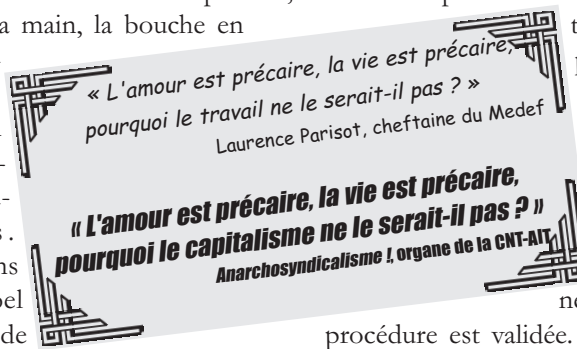
tatif » signe la procédure pour que celle-ci soit entérinée...

L'Inspection du travail a 21 jours pour récuser, si elle ne le fait pas, la

procédure est validée. Tout le monde sait qu'en 21 jours ce sera matériellement impossible d'obtenir l'avis de l'Inspection du travail (en dehors de quelques cas). On a le droit de contester non pas le licenciement... mais la validité de l'accord ! En 3 mois... Si c'est une contestation individuelle de la part du licencié c'est 12 mois. Et c'est ça qu'on ose appeler « *Plan de sauvegarde de l'emploi* » ! En « *contrepartie* », le reclassement est porté de 9 à 12 mois... Ce qui ne change rien dans le fond.

3- Il est inventé un CTI (Contrat de travail intermittent) qui est soumis à expérimentation. On ne sait pas vous, mais nous à la CNT-AIT, rien que son nom, ça nous fait rêver... Il va pour le moment concerner les entreprises de moins de 50 salariés dans les branches suivantes : organismes de formation (sauf les formateurs en langue), commerce des articles et équipements de sport et la chocolaterie. Ça ressemble à un inventaire à la Prévert qui n'aurait pas de sens, mais, bien au contraire, ce choix ne doit rien au hasard. Le CTI sera testé dans le travail intellectuel, dans le commerce et un dans l'industrie... et étendu ensuite là où ça profitera le plus au patronat.

Le CTI c'est facile : c'est signé sous la forme d'un CDI, annualisé, mais le patron décide quand il veut vous faire travailler. En résumé, c'est un CDI signé... mais dans l'attente de travailler. Le nombre d'heures mensuelles n'est pas fixé. Donnons un exemple : le patron fixe le CTI à 500 heures annuelles (on va pas en plus demander un temps plein...) : combien serai-je payé-e par mois ? Tout cela implique beaucoup de choses : une précarité fortement accrue, une vie dans l'attente, l'impossibilité de chercher un autre



MOUVEMENT SOCIAL ?

sée qu'en ultime recours*5. Avec l'ANI, nous ne pourrons plus remettre en cause la motivation d'une lettre de licenciement. Que vont devenir les licenciements pour fautes graves ou lourdes ? La requalification en temps plein (ou supérieur à l'initial) lors d'un contrat en temps partiel ne sera plus d'actualité. De plus, la procédure de conciliation tendra à remplacer le jugement aux Prud'hommes. Déjà que c'était pas facile... Un calcul d'indemnité forfaitaire assez incroyable est mis en place automatiquement. Un licencié n'aura plus 5 ans mais 2 ans pour contester un licenciement. Pour les contestations de salaire, ce ne sera que 36 mois. Pour remettre en cause la conciliation, il faudra désormais saisir la Cour de cassation, ce qui implique financièrement des frais insoutenables pour les salariés, et encore, c'est supposer que la Cour de cassation accepte la demande...

L'ANI, comme les lois sur les retraites, celles organisant les privatisations, sont les conséquences de l'Accord général sur le commerce et les services (AGCS) ratifié par 150 États, et en France par le gouvernement Jospin (Parti socialiste, Parti communiste, Verts). Il prévoit la privatisation de tout (jusqu'à l'eau...) et la destruction de fond en comble de tous nos droits. Le combat mené contre nous par les patrons (et des politiques qui mettent en œuvre leurs désirs avec l'AGCS et tout ce qui en découle) porte un nom : la lutte des classes. Une lutte des classes dans laquelle les travailleurs, endormis par les syndicats et les partis de gauche, ne se sont pas trop investis ces dernières dizaines d'année. Le résultat est là. Si nous ne nous organisons pas par nous même pour la reprendre, il ne nous restera même pas des yeux pour pleurer. Ce n'est pas à l'ANI qu'il faut riposter, c'est à la racine du mal, au capitalisme.

(D'après une brochure de compagnes-ons du SIA32 et de la CNT-AIT 63 disponible gratuitement sur demande auprès des syndicats)

_1.- Hollande avait précisé que si les syndicats ne signaient pas, le gouvernement en prendrait la responsabilité et le mettrait en place. _2.- Représentatives de quoi ? Vu leur nombre d'adhérents, elles ne représentent qu'elles mêmes. C'est l'Etat – le bras armé du patronat – qui leur délivre ce titre et leur offre les avantages qui vont avec. _3.- Pour celles et ceux qui parlent espagnol, voir l'analyse de la CNT-AIT sur cnt.es _4.- Sur ce sujet, la CNT-AIT a édité deux brochures « *Les élections professionnelles contre le syndicalisme* » et « *Techniques de luttes* ». _5.- Voir une autre brochure CNT-AIT : « *Les Prud'hommes ne défendent pas les travailleurs, ils les jugent* ».

De la « *Manifestation pour tous* » - qui est en réalité une manifestation contre certains - à la balade du 5 mars contre l'ANI, on ne peut pas dire que les revendications actuelles dans la rue soient prometteuses d'un grand avenir. Si nous savons très bien qu'aucun changement social ne viendra de ce gouvernement - ni d'un autre d'ailleurs -, si nous savons tout autant que l'agitation de la droite n'a pour objet que d'augmenter l'oppression, nous savons également que rien de positif n'est à attendre des mouvements pilotés par les centrales syndicales. Pourtant, nous avons tellement à dire... alors ne nous en privons pas !

Commençons par les manifestations des culbénis, ceux qui prétendent qu'il faut impérativement un papa et une maman (mais un seul de chaque) car deux (d'un même genre), ça ferait trop et ça perturberait l'Enfant (avec un grand E). Il faut dire, à leur décharge, que le seul cas qu'ils connaissent (un certain Jésus qui avait, comme tout le monde le sait, deux papas *1) a effectivement mal tourné. Mais de là à prendre ce cas particulier pour une généralité... Bon, laissons-les à leurs convictions délirantes mais remarquons tout de même que, gênés aux entournures par la débilité de leur raisonnement, ils se sont massivement rabattus sur une nouvelle idée, un nouveau credo, un nouveau slogan « *C'est pas le mariage homo, c'est du boulot qu'il nous faut !* »*2. Ne voyez pas là une divine inspiration mais bien un sombre calcul pour tenter de donner une surface sociale à une revendication rétrograde

Déjà, question boulot, comme tous ces manifestants utilisent les services de « *gens de maison* », ils pourraient commencer par améliorer les conditions de travail et les salaires de ce « *petit personnel* ». Ensuite, puisque le sujet les intéresse

tant, ils devraient soutenir les chômeurs. L'histoire suivante montre qu'ils n'ont pas le minimum de respect envers ces derniers. C'était le 16 février 2013. Trois jours auparavant, le 13, un chômeur désespéré, Djamal CHAAB, s'était immolé par le feu devant un Pôle-Emploi de Nantes. Un drame. Le 16 février, dans cette ville, à la fois pour lui rendre hommage, pour porter une revendication de dignité et pour exiger que les chômeurs et exclus soient traités comme des êtres humains, un rassemblement, suivi d'une marche silencieuse, était organisé. 400 personnes s'étaient mobilisées. Le même jour, la réaction organisait une manif locale contre le mariage gay. Il se trouve que les deux cortèges ont eu un bout de trajet en commun, avec pour toute séparation une rangée de CRS. Que croyez-vous qu'il arriva ? Une explosion de mépris. Comme la marche des chômeurs était silencieuse, les traumatisés de la famille se mirent à leur lancer des insultes, à faire le plus de bruit possible avec leurs klaxons ridicules. Quand une marcheuse silencieuse, amie ou parente de Djamal, s'avança vers eux pour leur demander de respecter leur douleur, ce fut pire. Elle fut violemment repoussée par les CRS sous les quolibets des inté-

gristes. Ils ne trouvèrent pas anormal que la police sorte ses matraques contre les chômeurs, eux qui ont la peau si sensible et que le moindre coup de matraque fait crier au meurtre.

Les 400 personnes rassemblées pour Djamal ont dû se sentir bien seules... Nous étions nous aussi environ 400 pour une autre manifestation, cette fois-ci à Toulouse. C'était pour soutenir le CREA (Collectif pour la réquisition l'entraide et l'autogestion), une structure perpétuellement soumise à des pressions policières et à des expulsions car il commet ce crime manifestement insupportable dans notre société : donner un toit (un squat) à des familles qui n'en ont pas, à des femmes, enfants, hommes et vieillards, qui sans cela dormiraient dans la rue.

400, c'est à la fois une réussite pour des organisateurs sans moyen et bien modeste par rapport à une agglomération d'un demi-million d'habitants. Surtout si on pense que peu de semaines avant, il y avait dans les rues de Toulouse toute une foule. Tout un peuple de gauche comme on dit. Ça allait du parti radical aux trotskistes et leur allié traditionnel (Alternative limitée) en passant par le Front de gauche ou les Jeunesses du PS... Beaucoup de libertaires étaient là, aussi. C'était la manif de soutien à la loi sur le mariage gay. Mais, pour soutenir les sans-travail, les sans-toit, les sans-papiers... il y a beaucoup moins de monde. On voit où se situent les priorités de la gauche, qu'elle soit au pouvoir ou dans le soutien critique au gouvernement. On voit qui se bat (et qui ne se bat pas) au quotidien au côté des plus opprimés.

Quand aux « syndicalistes », ceux qui se retrouvent régulièrement autour des tables de négociations et signent accord sur accord avec le MEDEF, ils n'existent que pour faire avaler l'exploitation aux travailleurs. Comme ils étaient contents de voir venir leur François (pas le pape, l'autre) devant l'usine d'Arcelor-Mittal, de le recevoir comme le sauveur, de sortir la bouteille de champagne lors de son élection ! Le champagne a dû s'éventer un peu depuis... La visite à Arcelor, c'était une opération de communication comme tant d'autres... pour cacher l'essentiel. Chaque fois que les syndicats s'assoient autour d'une table avec les patrons, nous avons tout à craindre du résultat

de ce petit tête-à-tête entre amis. Tout pourrait se régler très vite entre eux. Mais, comme il y a toujours un risque que la contestation surgisse, que ça dérape, le mieux pour eux est de prendre les devants en se partageant les rôles. Pendant que certains syndicats approuvent directement, d'autres font mine d'être contre et organisent la protestation pour mieux l'étouffer. Une « grande manifestation pour dire non à ANI » est donc organisée.

L'idée est donc double. La première, c'est que, s'il y a des travailleurs révoltés par le scandale que constitue l'ANI, ils viennent, ils gueulent... en étant bien encadrés. La deuxième, c'est de ne surtout pas faire trop de bruit, de faire semblant de mobiliser. Aussi, pour la « grande manifestation » du 5 mars, l'appel ne sera même pas placardé dans les grandes entreprises de la région... comme ça, pas de risque de mobilisation massive. Comme cette stratégie qui dure depuis bien longtemps a tout de même décrédibilisé les syndicats (se traduisant par une chute libre du nombre d'adhérents), diverses opérations de redorure sont en cours. L'une d'elles, sous le nom de *Comité syndicaliste révolutionnaire*, entend regrouper « tous les militant-e-s syndicalistes honnêtes » de la CGT (si en plus il faut qu'ils soient critiques envers la direction, ça va pas faire beaucoup de monde...) et en glaner dans les autres centrales. C'est une façon de reprendre les mêmes, de rebattre un peu les cartes, de relooker l'étiquette, de durcir le vocabulaire... pour continuer le même type de fonctionnement avec le même type de « résultat ».

Tout ne tourne pas rond sur cette terre c'est sûr. Alors combien faudra-t-il de Djamal, pour que les opprimés se soulèvent, s'organisent par eux-mêmes



NANTES, 16 FEV 2013 - DES POLICIERS EN SIMPLE CALOT ENCADRENT LA MANIF CATHO (AU FOND), TANDIS QUE LES CRS TOURNES VERS LA MANIF DES CHOMEURS SONT EN TENUE DE COMBAT

et se battent contre ces injustices de plus en plus flagrantes que l'on peut voir à longueur de temps ? L'immolation est un acte extrêmement violent, c'est la mort assurée dans d'atroces souffrances. Ce geste de désespoir veut dire qu'il est devenu plus difficile de vivre que de mourir. Pour passer un message, un message aussi fort, tellement fort que beaucoup ne comprendrons pas ou n'entendrons pas, le suicide n'est pas la solution. Se battre pour la vie, se battre pour la dignité, transformer cette détresse en combat, ce sont nos réponses pour le quotidien et pour le futur. Sortons de l'isolement, sortons de la culpabilité, rencontrons d'autres personnes qui se battent déjà en dehors des structures du système. Ayons les idées claires et non sombres !

S.

_1.- Pour nos lecteurs peu familiers avec les Evangiles (si, si, il y en a) rappelons que Jésus est censé être né d'une femme vierge (d'où, peut-être, le choix du mot « Frigide » pour le prénom de l'actuelle leader super-catholique laquelle était mariée ou pacée à un certain Joseph (les textes sont fort imprécis sur la nature juridique de leur union. En tout cas, aucune attestation de leur mariage n'a jamais été retrouvée). Mais Jésus n'est pas le produit des œuvres de ce pauvre Joseph puisque la Marie aurait été fécondée par un certain Esprit-Saint. Au total, Jésus avait donc : un père biologique (Monsieur Esprit-Saint), un père alimentaire (Joseph) et une mère vierge (bien que, d'après certains textes, Jésus ait eu plusieurs frères et sœurs). C'est un peu Barjot comme histoire familiale, pas vrai, Frigide ? _2.- Mais alors, si le mariage homo n'a aucune importance, pourquoi manifester contre lui avec tant de virulence ?

Fukushima : DEUX ANNÉES DE DÉSASTRES

La gestion de crise (en particulier celle d'une catastrophe naturelle), la gestion toujours désastreuse qui fait suite à la catastrophe, qui fait que les catastrophes ne sont jamais seulement naturelles, mais surtout politiques, est un thème sur lequel nous avons eu souvent l'occasion de nous pencher.

Comment les catastrophes et les crises qu'elles engendrent peuvent-elles s'analyser ? De quoi sont-elles révélatrices ? Ce sont les questions qui se posent à nouveau à l'occasion du deuxième anniversaire de la triple catastrophe de Fukushima ; un désastre dont nous connaissons la date de départ mais pas du tout celle de fin

BILAN IMPOSSIBLE D'UNE CATASTROPHE ILLIMITÉE

Le 12 mars 2011, après le passage d'un tsunami, le Bâtiment n°1 de la centrale de Fukushima explose, puis deux autres réacteurs sont endommagés dans les jours suivants, libérant des quantités massives de matières très radioactives dans l'environnement.

Dans l'urgence, les autorités procèdent à des mesures pour évaluer la contamination, mais la distribution des pastilles d'iode, seul moyen (bien limité) de protection immédiate, n'est pas généralisée. De plus, seuls les habitants à proximité immédiate de la centrale sont évacués. Le gouvernement proclame rapidement que la situation est « *sous contrôle* » et que les risques pour la santé sont quasiment inexistantes. Une chanson bien connue.

Deux ans après, dans un rayon de 200 kilomètres autour de la centrale, des malformations sont observées par une équipe de scientifiques japonais sur les papillons : les yeux sont « cabossés », les ailes repliées, entre autres... On soupçonne alors que le pire est à venir pour les générations futures, puisque lorsqu'on fait se reproduire ces papillons dans un environnement non contaminé, on observe une augmentation du taux des malformations.

Il est donc possible de

prévoir une incidence de la catastrophe sur des populations futures, mêmes celles qui ne vivent pas dans l'environnement contaminé. C'est le propre de la catastrophe nucléaire : son caractère illimité, ou du moins son incommensurabilité. On sait qu'il faudra 300 ans avant que la radioactivité revienne à un faible niveau dans le Nord-est du Japon. C'est donc à cette échelle, et fatalement au-delà, qu'il faut s'attendre à l'augmentation des taux de malformations. Aussi est-il impossible de mesurer aujourd'hui l'étendue des effets dans le temps, mais aussi dans l'espace, du fait du traitement des déchets et de l'exportation de produits qui ont été cultivés sur place.

C'est bien cette dissémination qui pose le plus problème : les forêts ont stocké une quantité de césium à laquelle les scientifiques ne s'attendaient pas, parce qu'on n'avait pas relevé le même phénomène à Tchernobyl.

60 % du césium rejeté dans l'atmosphère a été intercepté par les ar-

bres au lieu de retomber sur le sol. Ce n'est pas une bonne nouvelle puisque les scientifiques voient cela comme une bombe à retardement, en cas d'incendie de forêt ou simplement au moment où les aiguilles des arbres vont tomber au sol. Pour ce qui est des rejets non atmosphériques, 80 % d'entre eux ont fini dans l'océan. Il n'y a aucune mesure directe du degré de contamination des eaux, seulement des estimations indirectes. Elles concluent à la contamination de la moitié de l'Océan Pacifique en à peine un an. On pense que la côte nord des Etats-Unis sera atteinte d'ici trois ans. Les concentrations en césium 137 auront alors en moyenne doublé par rapport aux mesures antérieures, qui tenaient déjà compte de la contamination par les essais nucléaires des années 60.

Actuellement, des populations - enfants et femmes enceintes - à qui le gouvernement avait imposé l'évacuation, sont sommées de retourner dans les territoires contaminés pour y vivre sous des doses de 20mSv par an (ce qui correspond à la norme applicable aux travailleurs du nucléaire). Cela alors que la dose de rayonnement « admissible » pour le public (d'après les pro-nucléaires) ne devrait pas dépasser 1mSv par an. D'après la CIPR (Commission internationale de protection radiologique), organisme officiel pro-nucléaire, 1mSv par an provoque déjà 17 cancers, dont une moitié de mortels, pour 100 000 person-



nes exposées.

Fukushima nous confirme, ce que nous savions déjà tant les exemples sont nombreux : que les patrons du nucléaire se rendent coupables de dissimulation. Ils sous-traitent la maintenance des centrales. Les travailleurs sont des journaliers employés et recrutés par les yakuzas. Les doses qu'ils reçoivent sont artificiellement diminuées : on leur fait recouvrir les dosimètres de plomb.

La population non évacuée parce que plus éloignée de l'épicentre, se trouve quant à elle stigmatisée comme étant contaminée. On entend dire par exemple que les filles vont avoir du mal à se marier, ce qui n'incite pas ces populations à fuir la contamination, mais les force au contraire à rester sur place. Les riziculteurs, les pêcheurs, eux aussi se trouvent victimes de la même stigmatisation. Le problème sanitaire se pose pour l'ensemble du Japon : tout le monde consomme régulièrement des faibles doses et nul ne sait quelles en seront les conséquences à long terme. Ce d'autant plus qu'on entend aussi, ce qui semble paradoxal, qu'il est de bon ton en ce moment au Japon d'acheter volontairement des produits provenant de la région de Fukushima, moyen de disséminer la pollution en la partageant par la nourriture pour l'ensemble de l'archipel. Ce serait faire acte de solidarité...

L'étude « *Chernobyl, Consequences of the Catastrophe for People and the Environment* », qui synthétise près de 5 000 articles et recherches de terrain, attribue 985 000 morts au désastre de Tchernobyl dans le monde entier entre 1986 et 2004. Ce sont des leucémies, des cancers, des maladies du cœur et des vaisseaux, des maladies du foie, des reins, de la glande thyroïde, des altérations du système immunitaire, des mutations génétiques, des malformations congénitales, etc. Les conséquences de Fukushima pourraient bien être pires.

Malgré les protestations de la population qui subit de près ou de loin la contamination radioactive, et face à la menace permanente d'un nouveau séisme, d'une erreur humaine,

d'une défaillance technique, le gouvernement japonais précédent a décidé de redémarrer les deux réacteurs de la centrale d'Ohi, décision que le nouveau gouvernement récemment élu n'a pas remise en question. Le Japon ayant pourtant jusque là fait la preuve qu'un pays à ce point industrialisé et fortement nucléarisé pouvait arrêter immédiatement ses réacteurs nucléaires sans revenir à la bougie. Mais les intérêts économiques, les intérêts des possédants et des technocrates, passent avant tout. Au final, le seul risque réellement pris en compte, c'est celui qui pèse sur le pouvoir en place si la catastrophe entraînait un sursaut de conscience de la population. La « *bonne volonté* » des dirigeants s'arrête là. Et lorsque ce risque pour lui-même se trouve maîtrisé, le pouvoir recommence sa politique, comme avant. C'est pourquoi catastrophes et désastres se succèdent, avec simplicité.

DE LA NOUVELLE-ORLÉANS À FUKUSHIMA : LE CRIME DE MASSE

C'est dans les moments de crise, dans l'exercice de la gestion de la crise, que l'Etat montre son vrai visage. La catastrophe de la Nouvelle-Orléans l'avait déjà démontré, et nous l'avions déjà analysé dans ces termes. À l'époque, l'objectif majeur des autorités était la lutte contre les « *pillages* » après le passage de l'ouragan. L'Etat américain « *démocratique* », là aussi fortement industrialisé, si prétendument soucieux du bien-être des populations et de leur sécurité, révélait sa véritable nature, sa fonction première : protéger la marchandise, la propriété, les intérêts des possédants, avant toute autre considération. « *Maintenir l'ordre* » signifiait empêcher une population livrée à elle-même, réduite au dénuement, ne recevant pas les secours indispensables, de récupérer de la nourriture et de quoi satisfaire ses besoins de première nécessité. La police s'était octroyée pour ce faire le droit de « *tirer pour tuer* ». Ce qui nous était donné à voir, c'était ce visage, le vrai, d'une société qui avoue que la

marchandise est supérieure à la vie humaine. Cela faisait suite, non pas seulement à l'incurie, mais bien à l'irresponsabilité criminelle des autorités qui étaient parfaitement en mesure d'anticiper les risques. La catastrophe de la Nouvelle-Orléans était en effet une catastrophe annoncée. L'ouragan était de force 4. Le pouvoir savait que les digues ne pouvaient pas résister à un cyclone de plus de force 3. Déjà coupable de ne pas avoir renforcé les digues en temps utile, l'Etat n'a pas organisé non plus une évacuation. Les populations ont été abandonnées. Partout ailleurs, elles sont délibérément exposées à des risques majeurs.

Fukushima en apporte à nouveau la preuve dans un pays qui, plus qu'aucun autre, a développé une véritable « *culture du risque* ».

Ajoutons que l'idée rassurante selon laquelle les dirigeants des pays les plus riches seraient en mesure de protéger beaucoup mieux leurs concitoyens vole en éclats. Cette idée a été clairement formulée au moment du tsunami de 2004 dans l'Océan Indien. Les propos d'Ignacio Ramonet dans *Le Monde Diplomatique* de janvier 2005, méritent d'être rappelés, et peuvent une nouvelle fois nous éclairer sur le niveau de cécité psychique de nos présumées élites : « *Si le même tsunami s'était produit sur l'Océan Pacifique le nombre des victimes aurait été beaucoup plus réduit. Parce que les Etats riverains, à l'initiative des deux grandes puissances, le Japon et les Etats-Unis, ont mis au point un système de détection et d'alerte en mesure d'avertir de l'arrivée des vagues tueuses et permettant à la population côtière de se mettre à l'abri* ». La suite a prouvé qu'il n'en était rien.

Tout comme les grands esprits des grandes puissances qui nous assurent qu'ils veillent sur notre petite sécurité, Ignacio Ramonet n'avait manifestement pas songé qu'une centrale nucléaire, construite les pieds dans l'eau, ne pouvait pas être déplacée en cas de tsunami. On ne peut pas penser à tout... Toujours est-il que le propos Ignacien rate l'essentiel. Car, bien avant les progrès techniques et le développement idéologique qui ont fait du Japon la puissance qu'il est

aujourd'hui, les anciens Japonais avaient eux, pris les précautions utiles. Ils avaient mis au point un système de marquage (visible encore aujourd'hui dans les montagnes boisées), oublié des autorités, en deçà duquel on ne s'avisait surtout pas de construire quoi que ce soit. Le constat est simple : en 2011, les eaux ne sont pas montées au-delà de ces repères. Leur sagesse, fruit de beaucoup d'expérience et d'un peu de jugeotte, s'est perdue. Ils ne possédaient certes pas les équipements complexes



d'aujourd'hui, mais surtout ils ne connaissaient pas le culte de la croissance, le goût du stockage et de l'expansion, la logique mercantile, c'est-à-dire tout ce qui amplifie la catastrophe et engendre le désastre à sa suite.

Toujours pour persuader les populations des pays les plus riches que rien de tel ne pouvait leur arriver, le désastre de Tchernobyl fut présenté comme la conséquence d'un système en décadence. La décrépitude du communisme d'Etat, incapable d'entretenir et de sécuriser sa technologie en aurait été la cause essentielle. Un tel accident ne pouvait donc pas se produire dans des pays « normaux ». Or, le Japon n'est pas seulement un de ces pays normaux, un pays normal parmi les autres, il en est la norme même : un modèle de technologie, d'organisation et de sécurité, dont les fondements sont l'obéissance et la soumission à l'Entreprise et à l'Etat. Une telle société qui n'admet pas que chacun puisse en faire la critique de l'intérieur, qui ne repose pas sur ce principe élémentaire, qui fait tout dès l'éducation des plus jeunes pour empêcher cette possibilité, est une société antidémocratique. Le travailleur totalement docile, c'est le rêve du capitalisme. Même si, dans le fond et par principe, la réalisation de ce rêve est impossible, la société japonaise tend à le réaliser. Cette idéologie de la soumission est à la base de la catastrophe. Et cela se produira à nouveau, il y aura

des crimes de masse, écologiques et humains, tant que les intérêts des dirigeants ne seront pas menacés, tant que le pouvoir ne sera pas déstabilisé en tant que tel.

Ce n'est pas des dirigeants qu'il faut attendre une remise en cause de la logique générale qui produit la catastrophe, puisque c'est cette logique qui les enrichit, c'est dans et par elle qu'ils existent en tant que dirigeants et possédants. L'écologie politique, réformiste, est donc vouée à l'échec. Le combat écologique est un combat de première importance, mais la stratégie qui le subordonne à la lutte sociale est la seule qui puisse se donner réellement les moyens de le faire progresser. Cette stratégie, cette vision du combat écologique comme subordonné à la lutte sociale, c'est celle de l'anarchosyndicalisme qui vise l'institution d'une société qui ne fait plus la séparation entre les experts d'un côté, qui sont seuls juges, au service d'intérêts qui ne sont pas ceux de la population, et la population de l'autre, c'est-à-dire les utilisateurs, qui n'ont pas voix au chapitre. Une société démocratique, c'est une société dans laquelle les utilisateurs sont juges, c'est-à-dire ont le premier et le dernier mot, et dans laquelle la collectivité se donne à elle-même directement sa propre loi. L'histoire se répétera aussi longtemps que le pouvoir restera entre les mains d'experts qui sacrifient les vies humaines, nos vies,

sur l'autel de l'économie.

L'explosion d'AZF était elle aussi la conséquence de cette logique : un exemple de crime de masse. AZF démontre qu'en France aussi, « c'est possible ». Au fond, laisser tourner une usine chimique aux portes d'une ville est aussi stupide que de construire une centrale nucléaire sur une faille sismique. A Toulouse, tout le monde le savait, tout le monde le disait : « Un jour, ça va péter ». Mais, voilà, ça en restait là : la CGT ne voulait pas que l'on touche à l'emploi, les pouvoirs publics locaux aux taxes versées par cette entreprise, le pouvoir national aux intérêts stratégiques (AZF ne produisait pas que des engrais)... et les braves gens, tout autour de l'usine, vivaient leur vie, en oubliant le danger. Jusqu'au jour où, effectivement, ça a péché, et bien.

Les victimes japonaises d'aujourd'hui, les victimes ukrainiennes d'hier, celles d'AZF et de tant d'autres lieux se sont laissés faire par leurs dirigeants, endormir par leurs élites ; elles ont renoncé au pouvoir de prendre les décisions qui les concernaient... elles en ont payé les conséquences. Il est temps de tirer les leçons de tels drames, de comprendre que cela durera tant que nous n'aurons pas le pouvoir de décider librement de nos vies. Ce pouvoir, nous devons le reprendre. Ce n'est pas une question d'idéologie, c'est une question de vie ou de mort.

P.

POT DE TERRE CONTRE POT DE FER

Nous le pressentions. « Ça sent le feuilleton genre « Nataïs » cette affaire... » écrivions-nous dans notre précédent numéro. Nous ne croyons pas si bien dire : depuis, les choses se sont précipitées.

Ce n'est un secret pour personne : des exclus, dans notre belle société, il y en a partout, même au fin fond des campagnes supposées paisibles, même dans de minuscules villages. Là, non seulement ils vivent dans la précarité, mais en plus ils sont isolés. Ces « pots de terre » sont d'autant plus exposés à tous les coups des « pots de fer » (les élus, l'administration, les propriétaires...) qu'ils sont effectivement seuls ce qui les mets habituellement dans l'impossibilité de réagir. S'ils tentent de le faire un temps soit peu, tout est prêt pour leur faire comprendre qu'ils doivent se taire. Il ne manque pas de moyens pour cela, surtout des moyens insidieux.

Donc notre affaire concerne deux exclus ruraux et ... militants. Ouille. De l'épandage répété de produits phyto-sanitaires toxiques tout autour de leur domicile jusqu'aux diverses radiations d'à peu près tout ce dont on peut être radié, peu de choses leur ont été épargnées... et ça continue.

VOUS POUVEZ TOUJOURS DEMANDER, PAS NECESSAIREMENT RECEVOIR

Tout d'abord, comme nous vous en avons informé précédemment, certains actes du maire ayant paru illégaux (du moins au moment où ils ont été commis, comme la pose d'une caméra de vidéoflicage sans aucune des autorisations préalables obligatoires), une requête avait été déposée devant le tribunal administratif. Après quelques deux ans de procédure, le verdict vient de tomber : rejet de la requête et condamnation aux dépens de nos deux précaires (ce qui, vu leurs ressources, se chiffre en mois de revenus pour eux). Evidemment, quand on n'a pas les moyens de prendre véritablement un avocat, ça rend les procédures bien difficiles à suivre. Des erreurs, des retards sont possibles. Surtout quand on n'arrive pas à se faire communiquer en temps utiles des documents administratifs qui auraient été nécessaires pour établir les affirmations. Sûrement trop naïvement nos deux précaires

avaient conclu de la lecture de l'article L2121-26 du Code général des collectivités territoriales (textuellement « *Toute personne physique ou morale a le droit de demander communication des procès-verbaux du conseil municipal, des budgets et des comptes de la commune et des arrêtés municipaux.* ») qu'ils avaient le droit de disposer de tels documents. Apparemment, s'ils avaient bien le droit de « demander », ils n'avaient pas celui de « recevoir ». Ceci dit, dans cette affaire, il leur est même devenu difficile de simplement « demander » : le maire en est venu à refuser leur dernière lettre recommandée. Comme ça au moins, en matière de transparence, on sait où on en est.



REFUS DE PRELEVEMENT ADN PROCES LE 25 JUIIN 13 H 45 TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE MONT-DE-MARSAN

La situation en était là quand une nouvelle est tombée. Voici qu'un des deux précaires était convoqué à la gendarmerie pour un prélèvement ADN. Aurait-il commis quelque crime ? Non. Il a été condamné à un TIG pour une peccadille (voir notre n°130).

Il y a comme une disproportion, une énorme disproportion entre les faits qui lui sont reprochés et les suites qui sont données. Rappelons que le prélèvement ADN est tellement anti-éthique qu'au départ, il était réservé aux crimes sexuels les plus graves. C'est comme ça que le pouvoir l'a fait accepter à la population. Et puis, comme toujours avec les mesures répressives, il a été étendu pour concerner la moindre condamnation.

Sarkozy n'y est pas pour rien ! Et, manifestement, la gauche au pouvoir n'est pas plus gênée que ça par cette loi liberticide. Ceci dit, une personne peut être condamnée et ne pas subir un pré-lèvement. C'est au bon vouloir du pouvoir.

Ici, le prélèvement ignominieux a été refusé par l'intéressé... qui se trouve donc inculpé de ce fait et convoqué pour le 25 juin 2013, à 13 heures 45 au Tribunal correctionnel de Mont-de-Marsan. Comme quoi la justice peut-être rapide quand elle veut.

« *Les emmerdes volent en escadrille* » disait un ancien président de la République. Nos deux précaires doivent avoir l'impression de vivre sur un véritable terrain d'aviation... mais ils tiennent toujours bon et la solidarité s'organise.

ORGANISONS LA RIPOSTE

Tout d'abord, une réponse militante est en train de s'organiser au niveau départemental. Un tract collectif a été élaboré et commence à être diffusé. Il dénonce la situation et appelle à venir nombreux au procès du 25 juin. Rien n'interdit de le diffuser ailleurs que dans le département, tout au contraire ! Vous pouvez vous le procurer sur : <http://urgences sociales.free.fr/offensive-sur-pauvrete.pdf>

Ensuite, nous allons essayer de soutenir les intéressés pour qu'ils puissent reprendre cette affaire (ou plutôt un certain nombre de ces affaires) au plan juridique. Ce n'est pas un domaine que nous affectionnons particulièrement, ce n'est pas notre terrain, il y a des délais (qui dans certains sous-dossiers sont déjà dépassés), les procédures sont très complexes... mais il y a certaines « décisions » qui nous titillent et qui nous semblent, au-delà de la situation en tant que telle, aller très loin, trop loin, jusqu'aux confins des droits fondamentaux.

Dans l'attente, un premier rendez-vous est donc fixé au 25 juin, TGI de Mont-de-Marsan.

F.

DE L'ARGENTINE AU VATICAN

« *Su fracaso llevaria, con mucha probabilidad, al Marxismo* » (« Son échec conduirait, selon une forte probabilité, au Marxisme), voilà ce que disait en 1976 notre pape fraîchement élu, lors d'une réunion collégiale qui devait marquer le soutien de l'Église catholique à la dictature militaire argentine. C'était lors du lancement du « *Proceso de Reorganización Nacional* » (Processus de réorganisation nationale), c'est-à-dire l'organisation méthodique de la terreur.

On entend beaucoup de choses à propos de ce nouveau pape, certaines fausses, beaucoup d'autres vraies. L'Église, depuis qu'il a été élu, s'efforce de démentir chaque nouvelle accusation portée contre lui. Nous connaissons tous les positions douteuses de l'Église sur un grand nombre de sujets, de même que nous connaissons tous, à peu près, le rôle de l'Église dans l'histoire de l'humanité. Le cas du nouveau pape n'est qu'un épisode de plus dans cette histoire sordide. Les accusations d'aujourd'hui ne sortent pas de nulle part.

Certes, il existe assez peu de documents datant de la dernière dictature et qui mettent directement en cause le clergé pour sa complicité. La raison en est simple : la dictature argentine a été prudente. Au fur et à mesure qu'elle commettait ses crimes, elle prenait soin de les cacher. Tellement bien qu'on en est réduit à parler de « *disparus* » là où on devrait parler d'assassinés ! A la fin de la dictature, avec la complicité de pratiquement toute la classe politique, l'adoption de la fameuse loi dite du « *point final* » est venue, au nom de la réconciliation nationale, empêcher toutes les investigations. Aujourd'hui, des dossiers sont réouverts. Mais beaucoup de temps est passé et de nombreux témoins directs ont continué à « *disparaître* » (comme Jorge Julio Lopez en 2006), ou à être assassinés. Le temps a aussi facilité la destruction des preuves. Bref, dans un pays où les militaires, les

policiers, les politiques, l'Église et les médias sont de mèche – ce que n'importe quel Argentin sait –, il devient de plus en plus difficile de mettre à jour des preuves concrètes.

Le pape François, donc, celui qui nous intéresse, est un Jésuite, ordre religieux qui se présente en Amérique latine comme plutôt proche des pauvres, du peuple et, disons-le, plus « *à gauche* » que le reste de l'Église traditionnelle. Notre François est né dans un quartier de Buenos-Aires, celui de Flores, il est fils d'immigrés italiens. Il souhaite entrer dans les ordres à l'âge de 17. Il est ordonné prêtre en 1969. A cette époque, il était déjà engagé en politique en tant que membre de l'OUTG (Organización Única del Travesamiento Generacional), une organisation péroniste se situant dans un courant populiste très à droite, très nationaliste, que l'on qualifierait en Europe de fasciste. L'OUTG avait été créée dans le but de contrer la montée d'un autre courant péroniste se voulant à gauche (et oui), les fameux Montoneros, des péronistes-marxistes. L'OUTG regroupait des jeunes provenant des jeunesses péronistes mais aussi et surtout des jeunes venant de la « *Guarda de hierro* » (Garde de fer), organisation très à droite, para-militaire, pro-catholique, évidemment un peu péroniste aussi mais essentiellement proche de l'organisation criminelle « *Triple A* » (Alliance Anticommuniste Argentine).

A la même époque, le futur pape François est aussi membre de l'université catholique de Buenos-Aires, l'université del Salvador (Le Sauveur). Il est nommé provincial des jésuites d'Argentine en 1973. En 1974, il place ses amis de l'OUTG à la direction de cette université qui sera laïcisée en

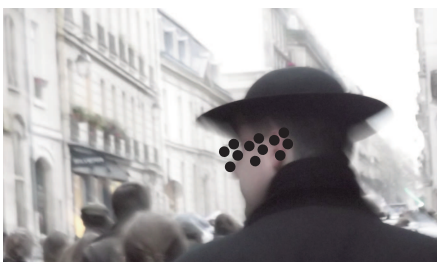
1975 tout en gardant son programme de formation catholique.

A cette époque, les Jésuites connaissent une guerre interne. C'est l'époque de la Théologie de la libération. Certains curés jésuites d'Amérique latine s'implanteront dans les bidonvilles. D'autres encore adopteront des thèses marxistes. Dans ce conflit, le futur pape est un adversaire de ces courants novateurs, il se prononce contre la Théologie de la libération.

Le 24 mars 1976, survient le coup d'Etat de la junte militaire. François n'a pas été un proche du général Videla, contrairement à ce qui se dit un peu partout. Par contre, il a été très, très proche du général Massera, lui, et son université del Salvador qui lui remettra le titre de docteur honoris causa en 1977.

Le général Massera était un des dirigeant de la junte. Il avait en particulier sous sa direction l'ESMA, le plus grand, le plus important des centres clandestins de torture du régime militaire. Pour donner une idée de la « *pensée* » de ce Massera voici un extrait : « *La crise actuelle est due à trois hommes, Marx, Freud, Einstein.* », cela en ne manquant pas de préciser que tous les trois étaient juifs. Ça ne vous rappelle rien ? Massera est accessoirement membre de la loge P2 (*Propaganda due*, mais là on touche à d'autres histoires...). Il se servira de la fameuse OUTG comme main-d'œuvre pour ses crimes. Le bras droit du général Massera est le capitaine Astiz, dit l'ange blond, impliqué dans l'affaire des soeurs françaises disparues. Il a également infiltré les mères de la place de Mai pour tenter de détruire ce mouvement. Massera et Astiz sont également impliqués dans l'affaire des centaines de bébés enlevés.

Le 15 nov. 1976, la Commission exécutive de la junte militaire et la Conférence épiscopale argentine se réunissent pour définir la position de l'Église face à la dictature. L'Église se positionne très clairement : « *En aucune manière nous ne prétendons adopter une position critique de l'action du gouvernement* ».



Bien plus, elle s'engage directement : « *Nous accompagnons l'actuelle procédure de réorganisation du pays* ». Rien de moins.

Après la dictature, en 1985, le général Massera, l'ami du pape actuel, sera condamné à la prison à perpétuité pour ses crimes. Le président Menem le gracier en 1990. L'histoire de la post-dictature n'est pas linéaire. Aux tentatives de faire connaître la vérité succèdent les périodes de chape de plomb. C'est dans une telle période que notre François est promu archevêque de Buenos Aires. En 2001 il est nommé Cardinal. François et l'Eglise s'en sortent bien. Mais, le 9 octobre 2007, c'est un premier coup de tonnerre pour l'Eglise : le procès d'un prêtre, le père Christian von Wernich, un habitué des centres de répression du régime militaire. Il jure qu'il n'a jamais vu de torture, qu'il n'y a pas eu un seul cas de transgression des droits de l'homme dans les camps de rétention. Il revendique sa présence dans ces centres comme une tâche indispensable, un acte patriotique. Il affirme que Dieu (est-ce à dire l'Eglise ?) savait que c'était pour le bien du pays. C'est un prêtre, il ne saurait mentir... sauf que, pour une fois, les preuves sont là, accablantes : il est directement mis en cause dans 34 cas de privation illégale de liberté, dans 31 cas de torture et dans 7 homicides qualifiés. Ce prêtre, protégé

de longues années par l'Eglise avant qu'il ne soit épinglé par la société laïque est un tortionnaire. Le cardinal François s'en sort en mentant puisqu'il affirme que l'église n'a rien à voir avec lui, ni avec les quelques « *cas isolés* » qui pourraient se faire prendre... quelques années plus tard (en 2012), devant l'évidence, il finira par s'excuser, au nom de l'Eglise, du bout des lèvres, pour ne pas avoir tenté de protéger la population contre les crimes militaires.

Le pape François n'est donc pas cet agneau immaculé que l'on tente de nous présenter. Les preuves de la complicité idéologique de l'Eglise et de la dictature militaire sanguinaire sont là (« *En aucune manière nous ne prétendons adopter une position critique de l'action du gouvernement* », « *Nous accompagnons l'actuelle procédure de réorganisation du pays* »). Les preuves des relations soutenues de François et du général Massera, une des brutes les plus bestiales du régime, ne manquent pas non plus. Les preuves matérielles de la complicité de l'église dans les actes criminels sont plus difficiles à établir. Dès le départ, la junta a tenté de ne pas en laisser (arrestations inopinées par des bandes paramilitaires, centres de torture et de rétention clandestins disséminés dans tout le pays ouvrant et fermant périodiquement, « *disparus* » balancés en plein océan par hélicoptère, nouveaux-nés

enlevés aux mères juste qu'elles soient assassiner...). Les tortionnaires ont eu ensuite tout leur temps pour effacer tout ce qu'ils ont des preuves restantes. Il n'empêche, si les preuves positives de la complicité matérielle de l'Eglise argentine avec la junta militaire sont difficiles à trouver, ce qui est encore plus introuvable, c'est la moindre preuve démontrant que l'Eglise en tant que telle et ses leaders ont eu la moindre velléité d'opposition aux dictateurs. La complicité au moins passive de l'Eglise d'Argentine avec la junta militaire est écrasante. Et ce ne sont pas les quelques brebis égarées (considérées et traitées comme telles par François à l'époque) qui changent quelque chose à cette réalité.

C'est pourquoi, contrairement à ce qui se dit, je ne suis vraiment pas certain que beaucoup d'Argentins se réjouissent de la nomination du cardinal Bergoglio. Mais le problème ici, en France, c'est qu'on préfère faire confiance à des medias qui ont collaboré avec la Junta, se référer aux articles des journaux très à droite comme « *La Nación* » ou « *Clarín* ». Ce n'est finalement pas une surprise, ces histoires de dictatures en Amérique Latine, ont longtemps bien arrangé les régimes occidentaux qui les ont soutenus. Ils ne vont tout de même pas se remettre en cause eux aussi, non ?

Grèce : résistance ouvrière et autogestion

Depuis quelques mois maintenant, voire quelques années, les Grecs sont confrontés à l'une des variantes très violentes du capitalisme.

Ce face à quoi la population a expérimenté plusieurs voies. Les réactions épidermiques de la jeunesse révoltée aussi bien que le syndicalisme réformiste ont tous deux menés à des impasses, comme il fallait s'y attendre. La dérive nationaliste fascisante, celle qui veut faire porter le chapeau de la crise aux immigrés pour détourner le peuple de ses véritables ennemis est bien sûr une impasse majeure, même si beaucoup de Grecs n'en sont pas encore revenus.

Face à ces échecs, différentes perspectives ont été envisagées, visant à recréer une dynamique solidaire et pro-

gressiste. Il y a eu entre autres les actions collectives telles que les grèves de péages et les comités de quartiers. Une autre initiative à récemment vu le jour qui nous paraît intéressante tant dans le fond que dans la forme.

Il s'agit de la « *résurrection* » de l'usine de matériaux de construction Vio.Me à Thessalonique, abandonnée par ses propriétaires. Nous empruntons nos informations à « *L'initiative de solidarité* » de cette ville. Les ouvriers n'étaient plus payés depuis mai 2011. Par décision de leur Assemblée générale, ils ont pris l'initiative d'occuper l'usine et de la faire fonctionner sous leur

propre contrôle, selon les principes de la démocratie directe. Après plus d'une année de lutte qui a attiré beaucoup d'attention et de solidarité en Grèce même mais aussi au-delà, ils ont effectivement démarré la production le mardi 12 février 2013, après 3 jours de mobilisation intense.

De la rue à l'usine

La mobilisation a débuté par une grande assemblée des travailleurs, d'organisations et d'individus solidaires dans un théâtre du centre-ville. A cette occasion, la direction de l'action du mouvement de solidarité a été discutée, et l'ensemble des personnes présentes a eu la possibilité de prendre le micro et d'exprimer son opinion sur la lutte.

Le lendemain un concert de soutien

a été organisé afin de collecter des fonds et populariser la lutte. La mobilisation a été aussi importante qu'inattendue. Près de mille personnes n'ont pu pénétrer dans le stade où se tenait le concert car celui-ci était bondé.

Les travailleurs de Vio.Me ont expliqué leur vision d'une autre société, basée sur la justice sociale, la solidarité et l'autogestion. Cinq mille personnes conquises à la cause ont alors applaudi, criant et chantant leur soutien.

A l'aube suivante, la mobilisation s'est continuée par une manifestation allant jusqu'à l'usine. Les travailleurs ont repris leurs postes et le coup d'envoi triomphal de la reprise de la production s'est fait devant les caméras des médias nationaux, locaux et alternatifs. Les travailleurs ont ensuite organisé une visite guidée de l'usine et expliqué tous les détails du processus de production pour les journalistes et les participants au mouvement de solidarité.

La lutte ne fait que commencer

Le redémarrage de l'activité reste néanmoins semé d'embûches. Les coûts de production sont élevés et l'accès au crédit est impossible en cette période trouble. Les travailleurs restent toutefois optimistes : le produit du concert de soutien et les dons de particuliers et des groupes devraient être suffisants pour maintenir l'entreprise à flot dans les premiers mois.

De plus à travers leur réseau de solidarité, les ouvriers projettent de trouver des débouchés et de distribuer bon nombre de produits par le biais des structures existantes de l'économie sociale et solidaire. Les travailleurs de Vio.Me. sont d'autre part déjà à la recherche de nouveaux produits de nettoyage, sur la base d'ingrédients non toxiques et écologiques.

L'usine fabrique des matériaux de construction de qualité (mortiers, plâtres, pâte colle à carrelage et matériaux de jointement, coulis imperméable à l'eau, etc.) les travailleurs savent comment améliorer leur qualité tout en réduisant les coûts de production.

Le défi restant consiste à trouver un marché pour ces matériaux, que ce soit en Grèce ou dans les Balkans. Certains produits pourraient être expédiés plus loin encore, et être distribués à travers le mouvement de solidarité international.

Nous saluons cette initiative, illustrant, dans les faits, que la solidarité ouvrière réussit là où le capitalisme échoue et crée la misère. La lutte menée par ces travailleurs sera, ne nous faisons aucune illusion, parsemée de pièges. Elle va se trouver confrontée directement à l'environnement bestial du capitalisme. C'est pourquoi nous appelons à soutenir cette lutte et à témoigner votre soutien aux travailleurs de Vio.Me en retranscrivant ci-après leur appel à solidarité.

Des travailleurs CNT-AIT du bâtiment.

Comment aider?

- Faites passer le message ! Transmettez cette information à vos amis, contacts et associations. Notre protection contre la répression est notre lien avec la société ! Le secret de notre réussite est le lien solide avec la communauté ! - Contribuez économiquement ! Les coûts de production sont élevés et



les premiers mois seront décisifs. Les travailleurs ont un plan solide et sont très optimistes quant au succès de l'entreprise, mais il faudra un certain temps avant qu'ils ne soit consolidé. Contribuons tous ! N'importe quel versement est utile ! Organisez-vous, dans votre lieu de travail, votre quartier, votre ville ! Favorisez l'autogestion sociale et réelle, sans la nécessité des intermédiaires, des politiciens professionnels ou des bureaucrates ! Formez des coopératives et des assemblées de quartier, protégez les biens communs, promouvez une nouvelle civilisation basée sur la proximité, la reconnaissance mutuelle et la solidarité. Contact : protbodymetal@gmail.com.

LIBRES OPINIONS

A PROPOS DU DOGMATISME

Aujourd'hui un peu de "mots"... Ce n'est ni les chiffres et les lettres, ni apostrophes... Bref venons en au fait et le mot dogmatisme qui signifie attitude consistant à rejeter le doute ou la critique.

Ben voilà tout est dit. Allez prenons quelques exemples :

Un anarchiste ou libertaire expose sa vision du monde à un gauchiste "bêta", en gros il est pour la destruction de système pour un système fédéral... et refuse toute collaboration avec des jaunes...

Qui est dogmatique, l'anar qui rejette le système ou le gauchiste "bêta" qui veut l'aménager? En général on répondra l'anarchiste alors que c'est plutôt l'inverse car le gauchiste "bêta" refusera toute critique du système, non?

Un technicien travaillant sur le terrain trouve un système de référence dénué de sens, par expérience et de manière empirique il propose une nouvelle échelle à sa hiérarchie.

Qui est dogmatique le technicien ou la hiérarchie? En général on répondra le technicien, car si la hiérarchie a dit que c'est comme ça alors ça reste comme ça?

Des ouailles entendent le curé dire : jetez vous du pont ! Qui est dogmatique ? On vous répondra les ouailles car elles refusent de se jeter du pont..... alors jetez vous du pont....

Perso, je ne me jetterais pas du pont, je serais prêt à changer d'échelles de référence et pourquoi pas changer de société !!!

Ah oui, comme dirait l'expression "Chercher à comprendre, c'est commencer à désobéir". P... là je me dis, merci à mon instit coco qui m'a enseigné l'esprit critique ! Fuck Dogmatisme ambient

Lapoudre, CNT-AIT 63, un 12 mars 2013

A PROPOS D'UNE PREFACE :

DES BRIGADES INTERNATIONALES A LA MAKHNOCHINA

Ayant reçu le dernier « *Anarchosyndicalisme !* » (n° 133 de février-mars 2013) cet après-midi, je l'ai feuilleté et je me suis arrêté, en page 14, sur la critique du livre « *Ma guerre d'Espagne. Brigades internationales : le fin d'un mythe* », ouvrage post-facé par un certain Jean-Jacques Marie. Il se trouve que j'ai récemment lu un ouvrage de ce dernier, paru voici quelques années sous le titre « *La guerre civile russe, 1917-1922* » (mars 2005, éditions Autrement).

Je vous adresse quelques considérations que cet ouvrage m'a inspiré. Pour l'essentiel, ce dernier n'est constitué que d'une série de collages de témoignages des uns et des autres (grossièrement parlant des « rouges » et des « blancs ») sur les aspects les plus sordides de la guerre civile – ce qui n'est pas très utile, mais pourquoi pas ! Ce qui m'a indigné, c'est le « traitement » réservé à Makhno. Par exemple, à la page 102, un « rouge » déclare « *Les makhnovistes n'ayant ni mécanicien ni pilote incendient les appareils. Puis commence une bacchanale de pillage : les soldats makhnovistes dévastent les magasins, les entrepôts, les riches appartements. Un groupe dans sa fureur met le feu à plusieurs bâtiments. Le Grand Bazar est entièrement pillé. Le Comité révolutionnaire bolchévique essaie de convaincre les makhnovistes de procéder à une réquisition ordonnée des biens et des vivres, un makhnoviste lui répond : Nous sommes partisans du slogan De chacun selon ses capacités, à chacun selon ses besoins* ». Le moins que l'on puisse dire, c'est que le lien entre les exactions supposées et l'affirmation idéologique, que je fais volontiers mienne, ne saute pas aux yeux ! Tout au contraire. Mais l'auteur se garde bien de relever la contradiction pourtant patente dans le témoignage qu'il cite.

Après les propos assassins des « rouges » contre les makhnovistes notre professeur d'histoire (c'est le métier du dit Marie) fait monter à l'assaut les blancs pour achever la besogne. Page 149, il en cite un affirmant que Makhno « *pillait, brûlait et tuait* ». Sans commentaire. On croirait lire Marie-Antoinette à propos de la Révolution française. L'auteur lui-même y va de sa rengaine et affirme, page 151, que « *Makhno n'aime ni la ville, juste bonne à ses yeux à être pillée, ni les citadins, et*

encore moins les bourgeois qu'il rançonne ». Aucune référence ne vient garantir cette affirmation sur le goût immo-déré de Makhno pour la campagne. Ces affirmations étant livrées telles quelles, le lecteur est indirectement prié de les prendre pour argent comptant. Même si c'est de la fausse monnaie.

La littérature anti-makhnovistes est une vieille tradition, qu'elle soit rouge ou blanche. Le fait que Makhno soit attaqué des deux côtés, autant par les partisans du tzar historique que par ceux du tzar rouge qui prit sa suite s'explique parfaitement : les makhnovistes s'étaient élevés contre toutes les dictatures.

Mais qu'aujourd'hui un livre continue à charrier des rumeurs d'antisémitisme et de banditisme à l'encontre de Makhno alors que toutes les clarifications à ce sujet sont depuis longtemps très largement accessibles, est inacceptable. Mais faut-il s'en étonner ? Présenté comme un « *spécialiste de l'Union soviétique communiste* », l'auteur, si l'on en croit sa bibliographie me semble surtout être un chantre du trotskisme.

Jean-Jacques Marie en effet est l'animateur du « *Centre d'études et de recherches sur les mouvements trotskistes et révolutionnaires internationaux* » constitué à partir des archives de l'OCI, ancêtre de l'actuel Parti des travailleurs (voir *Rouge* du 31 octobre 2002).

Le rôle de Trotski pendant la révolution russe fut d'éliminer physiquement, souvent après les avoir utilisés, ceux qui ne se soumettaient pas à la dictature bolchévique (Socialistes révolutionnaires, maximalistes, communistes libres, activistes des Soviets d'ouvriers, de marins ou de paysans). Le crime de masse a été une spécialité de

Trotski. L'écrasement des révolutionnaires de Kronstadt est un symbole emblématique.

Pour en revenir à Nestor Makhno, plusieurs ouvrages (à commencer par ceux de Makhno lui-même) font le point sur ces questions. Un des plus intéressants est l'œuvre de Voline « *La Révolution Inconnue* ». Voline qui a été pendant la révolution russe rédacteur du journal de l'*Union de propagande anarcho-syndicaliste de Pétrograd*, puis membre de *section de culture et d'éducation de l'armée insurrectionnelle makhnovistes*, avant d'être arrêté par l'Armée rouge – commandée par Trotski – est un des meilleurs historiens de cette période. Lui-même juif, il lave Makhno de tout soupçon d'antisémitisme. Pour en savoir plus, le plus simple est de se reporter au remarquable ouvrage de synthèse d'Alexandre Skirda « *Nestor Makhno, le cosaque libertaire, 1888-1934* » aux éditions de Paris.

P.M.

Note de la rédaction d'Anarchosyndicalisme !

Comme nous l'avons souligné en le représentant, « *Ma guerre d'Espagne* » n'est pas le témoignage d'un libertaire tout au contraire. C'est celui de quelqu'un (Sygmunt Stein) qui, au moment des faits, était un stalinien pur jus. Le témoignage ne nous en a paru que plus intéressant, malgré son insondable méconnaissance du mouvement libertaire en général et de la CNT en particulier. En effet, le témoignage qu'il apporte sur la machine à écraser la révolution espagnole que fut le mouvement communiste dirigé par Moscou (avec en particulier son utilisation monstrueuse des brigades internationales) résulte d'un « vécu de l'intérieur » absolument irrécusable. C'est là tout son intérêt. Ce n'est pas pour rien que sa publication a été si tardive en France, pays où abondent les historiens pro-communistes de tout poil. Par honnêteté intellectuelle, nous avons mentionné le postfacier, même si la dite postface n'apporte rien du tout. Nous remercions notre lecteur d'avoir apporté ses précisions et nous encourageons tous nos lecteurs à prendre leur plume pour nous faire part de leurs avis !

Cet article commence en page 20

de ces entreprises qui risquent de perdre leur emploi si les choses tournent mal et qui n'empocheront que de maigres salaires si elles tournent bien pour leur patron. Dindons de la farce, ils sont destinés dans tous les cas à être sacrifiés sur l'autel du profit par des directions aux stratégies parfois bien douteuses (fermeture pour cause de retrait définitif d'agrément ou, comme chez Frainor, pour cause de perte de débouchés, avec une baisse de vente de plats cuisinés de 50 %).

Mais il y a une autre catégorie de travailleurs de l'alimentaire qui est touchée par ces campagnes médiatiques qui mettent en avant la possible dangerosité de la nourriture et qui prônent de fait un contrôle plus rigoureux des processus de fabrication et de mise en vente des produits. Victimes indirectes, collatérales en quelque sorte de ces scandales, ce sont « *les petits, les obscurs, les sans-grades* » de l'alimentaire, les petits producteurs. Ils pressentent obscurément que pour cause de cheval dans les lasagnes et de caca dans les tartes, dans un avenir proche, les règlements et contraintes (qui déjà les étranglent financièrement et compliquent singulièrement leur quotidien) risquent de s'accroître.

Si l'Etat fait preuve de mansuétude vis-à-vis des grands groupes (on est entre amis), il n'a pour ces nains économiques que sont les petits producteurs que bien peu de considération. La loi s'applique en principe à tous avec la même rigueur, en pratique la règle est biaisée et seuls les petits y laissent des plumes.

Depuis l'obligation d'appliquer les normes européennes imposée aux ateliers fermiers de transformation, des règlements sanitaires divers et variés ne cessent d'être promulgués. Les technocrates sanitaire-sécuritaires font preuve d'une grande inventivité. Tel petit producteur qui venait à peine de terminer sa mini-fromagerie aux normes se voit intimer l'ordre de construire une mini-station d'épuration ; tel autre qui avait construit un bâtiment pour l'abattage des quelques volailles qu'il vend sur le marché se voit dans l'obligation de construire un bâtiment annexe pour le conditionnement des œufs.

La traque de la contamination bac-

térienne s'annonce sans fin, les revenus des petits paysans, eux, sont limités. Dès lors, pour beaucoup, la seule issue pour faire face à l'endettement, c'est l'agrandissement, l'investissement pour produire davantage ; c'est alors le départ pour une course à la compétitivité dans un monde où ils seront de toute façon perdants, le terrain étant déjà occupé par plus « *gros* » qu'eux.

Industrialisez-vous ou périssez ! C'est l'injonction du Système dont les préoccupations sanitaires cachent assez mal des visés économique-politiques modernistes. Pour le Système, la petite production est une survivance du passé, un anachronisme, un reliquat de l'autonomie paysanne. Dans un monde rationnel et industriel, il convient qu'elle disparaisse. Disparition d'autant plus souhaitée qu'elle occupe une petite part du marché que les « *gros* » voudraient s'approprier.

Les directives sanitaires rappellent aussi au petit producteur que son indépendance, sa liberté ne sont qu'illusoirs. Il est tenu de consigner chacun des ses actes professionnels (vente, achat, production, fabrication, nettoyage) dans de multiples carnets contrôlables à tout moment. Les produits finis devant faire l'objet d'auto-contrôles bactériologiques en laboratoire départemental (aux frais du producteur).

Ainsi l'Etat aime à rappeler sa toute puissance et son omniprésence (à cet

égard, les photographies satellitaires des parcelles de terrain sont d'une précision tout à fait inquiétante).

Mais idéologiquement, la fonction essentielle du service sanitaire-sécuritaire consiste à rassurer les populations, tout en n'hésitant pas en cas de besoin à les inquiéter quelque peu. Une petite alerte de temps à autre confirme la volonté de rester vigilant, conforte la volonté de contrôle d'un Etat qui n'hésite pas à instrumentaliser les peurs pour susciter une adhésion de la population à ses programmes sanitaires.

Pour autant, la fréquence, la récurrence même des scandales alimentaire dit assez que Big Brother n'est pas aussi efficace qu'il le prétend. Face à la circulation incroyablement dense et vertigineuse de la marchandise, les armes de la traçabilité et de l'étiquetage s'émeussent au contact répété et rugueux de la volonté de profit.

Nourriture de qualité déficiente ici (d'où cancers et obésité), défaut complet d'alimentation ailleurs (d'où mort de millions d'êtres humains par sous-nutrition), ce Système est incapable d'assurer la satisfaction des besoins humains fondamentaux. Même dans les « *pays riches* », la malnutrition gagne du terrain. Les prétentions du Système à une organisation rationnelle du monde peinent à convaincre, tant règne partout le chaos.

G.

Fin de la trêve hivernale qui n'a pas eu lieu

Ça y est, c'est la fin de la trêve hivernale. Tout comme cet hiver, aux printemps, il y aura des expulsions (voir le précédent numéro d'*Anarchosyndicalisme !* et d'*Un autre futur*). C'est aussi l'occasion de rappeler qu'il faudrait réquisitionner les logements vacants. Il y en a au moins 2 000.000 c'est beaucoup, non ? Par qui, Cécile Duflot ? Quand ? A la Saint Glinglin ?... 2013, et toujours des gens à la rue... et oui, se faire expulser par des propriétaires sans scrupule parce que on ne peut pas payer son loyer, c'est légal. Patrons, média, et gouvernement main dans la main, bien soudés, unis et solidaires eux, pour nous faire accepter l'inacceptable : bientôt ils viendront chez vous, pour prendre votre appartement, votre maison, comme aux Etats-Unis, en Espagne, en Grèce, aux Portugal... A quand un toit pour tous ? Quand il y aura plein de collectifs de précaire, de chômeurs, de travailleurs prêt à défendre la dignité ! Quand ces mêmes là exproprieront les grosses agences immobilières, se réapproprions ces lieux. Des maisons il y a en a, prenons-les, elles appartiennent aux maçons, à ceux qui ont fait la brique et le béton, à ceux qui ont passé des heures dans les usines et qui se retrouvent au chômage. Elles appartiennent à tous ceux qui vivent ici, et non aux banquiers et aux spéculateurs, car eux ne font rien de leur vie à part exploiter celles des autres. Ces maisons doivent se remplir de vie. La solidarité est une arme de construction massive, utilisons là... Tous pour un toit, un toit pour tous....

HABEMUS CACAM

(dans notre assiette)

Encore une fois, le spectre de la malbouffe revient hanter durablement l'actualité de cette fin d'hiver. La palme revient sans conteste à l'escroquerie du mois : faire passer de la viande de cheval pour du bœuf dans des plats cuisinés (surgelés ou pas). Toutes les « enseignes » sont touchées par le scandale et retirent, à grands renforts de déclarations repentantes, leurs produits du marché. Fabricants, distributeurs, tous ont été abusés odieusement par de vilains traders (étrangers, évidemment).

Le Mal vient de Roumanie (bien sûr) où, apprend-on incidemment, une loi a interdit la circulation des carrioles à cheval sur tout le territoire, condamnant ainsi des milliers de bêtes à l'abattoir. Décision « justifiée » par les problèmes de circulation qu'engendreraient les charrettes sur les routes. On peut se demander légitimement si un certain lobby de la viande n'aurait pas intrigué auprès des autorités roumaines pour obtenir une décision si avantageuse : rappelons que la viande de cheval vaut quatre fois moins cher que celle de bœuf.

Quittons maintenant le rayon boucherie et plats cuisinés et dirigeons-nous d'un pas alerte et guilleret vers les desserts. Une autre bonne surprise nous attend : le 6 mars 2013 le célèbre distributeur Ikéa retire de la vente 1 800 tartes aux amandes et apparemment au « caca-ramel ». Ce sont les autorités sanitaires de Shanghai qui ont découvert le « pot aux roses » : des traces de contamination fécale humaine dans les dites pâtisseries (pourtant made in Sweden, un des temples mondiaux de l'hygiène). Ikéa vend ses tartes dans plus de 23 pays. Comble de malchance, le 25 février, la même célèbre maison suédoise retirait de la vente des boulettes de viande contenant du cheval en lieu et place de bœuf.

Coincé entre des plats frauduleux et des mets contaminés, quelle va être la réaction du consommateur ? Exiger davantage de contrôle, c'est bien sûr là que le Système voulait l'amener. Instiller le doute et la peur pour mieux justifier des règlements toujours plus draconiens, règlements qui seront toujours mis en échec, d'une part à la suite

d'accidents industriels de fabrication (toujours possibles), d'autre part à cause des transgressions délibérés qu'induit nécessairement la course au profit.

On connaît les prétentions du capitalisme moderne (dans sa version hybride démocratique-totalitaire néolibérale) à vouloir tout contrôler, et on est bien obligé de lui reconnaître un certain nombre de succès sur ce plan, notamment quant à la surveillance policière des individus : établissement de nombreux fichiers numériques, puçage électronique quasi-général des populations grâce au fameux téléphone portable et aux cartes bancaires, au vidéo-flicage, ... Big Brother nous suit à la trace, où que nous allions.

La gestion et le contrôle de la marchandise sont, par contre, plus délicats parce que situés à un endroit particulièrement sensible du Système : son cœur (c'est-à-dire son portefeuille). Le contrôle de la qualité s'oppose encore à la recherche du profit.

Le tocsin médiatique qui a sonné à toute volée a rappelé au bon peuple que l'Etat, dans sa grande bonté, veille à sa sécurité alimentaire et ne laisse en aucun cas des aigrefins, des escrocs l'empoisonner ou le gruger. Mais la recherche avide du profit n'est jamais réellement mise en cause, puisqu'elle est au cœur du Système. On laisse simplement opérer la crainte du gendarme sanitaire, seul rempart contre les appétits disproportionnés de certains. Les diverses filouteries apparaissent alors comme des accidents, des épiphénomènes alors qu'elles constituent le moteur du business.

Le énième scandale sanitaire dérou-

le sa trame convenue : des escrocs sans principe ont abusé d'aimables capitalistes, tout prêts à reconnaître leurs torts, « jurant, mais un peu tard, qu'on ne les y prendrait plus ».

Les fabricants et la grande distribution profitent même de l'occasion pour redorer leur blason quelque peu terni, en embrayant sur une opération publicitaire (sur le thème : désormais, nos lasagnes seront uniquement à base de viande bovine française) menée au nom de l'esprit citoyen et responsable. Finalement, ces scandales, pour peu que l'on sache manier le rétablissement acrobatique, c'est du pain béni.

Dans le même élan, l'Etat se lance dans une opération de propagande : l'efficacité de ses services de répression des fraudes et la professionnalité des services vétérinaires et sanitaires a été prouvée, du moins jusqu'au prochain scandale. Il s'agit d'accréditer la thèse que nous vivons dans un monde certes dangereux, mais qui le serait cent fois plus si nous n'étions pas protégés par l'Etat qui poursuit impitoyablement les contrevenants à sa loi (merci, cher Zorro).

L'Etat-Zorro donc se montre dans les faits fort clément à l'égard des géants de l'agro-alimentaire. Ce serait effectivement très gênant de voir les Leclerc, Auchan, Nestlé, Findus, Argel... traînés en justice comme de vulgaires petits « dealers de cheval ». Tout au plus, les plus gravement compromis des fournisseurs devront-ils rendre quelques comptes. Spanghero pourrait éventuellement servir de fusible. Pour l'instant, il n'a subi qu'un retrait d'agrément provisoire de quelques jours. Mais, rien n'est moins sûr que des suites, car, bien que mis en cause dans l'importation de viande ovine britannique, les pouvoirs publics vont tenter de lui remettre... le pied à l'étrier. On dit qu'une réunion à la préfecture de l'Aude aura lieu prochainement dans ce noble objectif. Les plus touchés, finalement, ce sont les salariés

Suite page 19